VOLUME IV. WINNIPEG, MAN., MERCREDI, 13 FEVRIER 1918 NUMERO 49

Adresses toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis - - - - $1.50

Union Postale - - - - - - $2.00

LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

[Imp]rimé et publié par la WE[STERN C]ANADA PUB. CO. LTD.

19 Ave McDermot

Télé[phon]es - - Garry 4264-4265

M. FRANCOIS VEUILLOT

Demain soir, Saint-Boniface aura le plaisir d'entendre M. François Veuillot, représentant du Comité catholique de Propagande française, publiciste français de renom et neveu du plus illustre maître du journalisme catholique, Louis Veuillot. Vendredi soir, M. François Veuillot visitera Saint-Pierre-Jolys. Dimanche soir il fera, au Sacré-Coeur de Winnipeg, ses adieux à la population manitobaine.

M. François Veuillot n'est pas un visiteur d'occasion. Il est venu au milieu de nous en mission: il est venu nous montrer la France sous son vrai jour et étudier sur le vif notre vie nationale; il est venu forger le premier anneau d'une chaine qui reliera plus intimement la France d'Amérique à la France d'Europe, la fille à la mère. Nulle mission ne pouvait être plus opportune.

Que savions-nous de la France? Peu ou si peu que pour la plupart, nous ne voyions en elle, — avec peine, certes, — que le mal de son anticléricalisme. Ce que sous des apparences trompeuses, elle recélait de sain, vigoureux et profond catholicisme, nous l'ignorions. Fors quelques-uns nous avions l'idée que la France catholique avait vécu et que nous assistions à son effritement.

Et là-bas, dans les milieux catholiques de France, que savait-on de nous? Peu, bien peu. Le Canada existait, mais un Canada anglais: on ignorait que là se trouve le meilleur fruit de l'arbre français.

M. François Veuillot a parcouru la province de Québec. Dans ses villes et ses collèges il a été le témoin éloquent de la France dont il a dit les vertus agissantes et l'intarissable apostolat catholique. Puis il a été à Ottawa, au coeur même de la lutte ontarienne. Il a eu le bonheur de vivre sur les lieux mêmes et de pénétrer à l'intime de la défense de l'âme de la race en Ontario. Demain et toute la semaine, au Manitoba, terre de spoliation, il pourra prendre la mesure de la justice britannique en pays canadien.

De même qu'il aura été ici le témoin de la France, de même il sera en France le témoin du Canada français. Qu'on témoigne, — surtout qu'on témoigne de si haut, — en faveur de notre bon droit, c'est ce que nous ne saurions trop souhaiter. A la faveur de circonstances sur lesquelles il convient de ne point trop fortement appuyer, l'Angleterre a fini par se nimber d'une auréole de bonté et de "fair play" à l'égard des petits peuples, surtout de ceux qui vivent sous son drapeau. Il est bon, il est nécessaire même que cette légende vole en éclats, surtout en France. Nul doute que cela se fera le jour où M. François Veuillot dira à ses frères de France l'épopée de la lutte pour le français dans l'Ontario et le Manitoba. La France a trop vigoureusement vibré d'indignation devant la persécution scolaire allemande en Pologne pour que ne la touche pas notre misère. C'est la fille de son sang, c'est la fille de son âme que l'on étreint et que l'on veut hypocritement étrangler.

Nous saluons donc en M. François Veuillot, non seulement le témoin de la France catholique, mais encore le témoin futur en France du Canada français et catholique.

PROGRAMME EFFECTIF

Nous insistions en terminant notre dernier article sur la nécessité d'une union paroissiale plus intime, sur l'importance de la vigilance à imiter ceux qui ont des succès au lieu de les jalouser, et sur la nécessité de briser une bonne fois pour toutes les limites étroites et aveuglantes du parti politique étroit et aveugle. Qu'on soit partisan, entendu; qu'on le soit à l'aveugle, c'est indigne d'un homme qui se respecte. Or, sont partisans aveugles ceux qui croient au parti politique comme à l'Evangile, qui le préfèrent pratiquement parfois à l'évangile, et qui sont décidés d'avance de ne jamais changer de parti.

Voilà autant de points à bien considérer dans nos aspirations vers une action énergique et efficace comme groupe national dans l'Ouest canadien.

Il y a plus. Une nation qui veut être forte doit garder ses économies. Les laisser accaparer par d'autres, c'est souvent leur mettre en mains une arme formidable dont ils feront usage contre cette nation. Ce qui est vrai des nations l'est également des groupes nationaux.

Qu'on veuille bien le remarquer: nous ne prônons point ici l'exclusivisme, mais nous voulons simplement attirer l'attention des nôtres sur un point de suprême importance. En face des groupements financiers plus communément connus sous le nom de "trusts", qui drainent à leur profit l'effort du grand nombre, il se fait dans tous les pays un effort vers les coopératives d'action et de crédit. C'est fort sage, puisque pour avoir chance de réussir, la lutte se doit faire dans des conditions identiques.

Nous n'entrerons pas ici dans l'analyse détaillée du mouvement coopératif. Ce serait dépasser, de beaucoup, les limites d'un article de journal. Nos cercles de l'A. C. J. C. trouveront là un sujet d'étude très attachant et à nombreuses conclusions pratiques.

Venons-en au concret par le plus court chemin.

La coopération consiste à rapprocher producteur et consommateur et à faire disparaître autant que possible tous les intermédiaires qui pour arriver à vivre doivent nécessairement donner moins au producteur et demander davantage au consommateur. Ce n'est pas les calomnier que d'affirmer que ces intermédiaires n'aiment pas vivre pauvrement.

Que nous n'en voulons à personne, c'est clair. Cependant il peut arriver que nos remarques, mises en pratique, tendent à faire disparaître ces nombreux intermédiaires. Nous comprenons donc leur mouvement de mauvaise humeur. En dépit de toute notre bonne volonté, nous n'y pouvons rien. Pour que le grand nombre bénéficient, il faut que quelques intermédiaires disparaissent. Ils feront autre chose pour vivre. Si au lieu de grossir le nombre des itnermédiaires, déjà trop considérables, ils sont obligés de se ranger parmi les producteurs, ils n'en seront que plus satisfaits en fin de compte. En outre, tout le monde y aura gagné.

Nous avons un essai sérieux de mouvement coopératif parmi les nôtres du Manitoba: c'est "Le Comptoir Agricole, Limité". Nos lecteurs de Saint-Pierre Jolys ont chez eux la réalisation pratique du mouvement coopératif: c'est leur élévateur coopératif de Carey.

Comme toutes les choses nouvelles, il ne fut pas bien populaire dès l'abord: on n'avait guère confiance en soi; on était si bien habitué de faire affaires avec des gens qui ne parlant pas la même langue que nous devaient nécessairement être bien plus hommes d'affaires!! Que voulez-vous? C'est là un des péchés mignons des nôtres. Le plus tôt nous en aurons la contrition, le plus tôt nous nous imposerons au respect des autres.

Bref, l'élévateur coopératif réalisa de très beaux profits pour les nôtres de Saint-Pierre. L'argent qu'on versait aux intermédiaires prend le chemin de la caisse des producteurs.

Ce qui a été réalisé en petit peut être réalisé en grand; ce qui a fait l'affaire du groupe paroissial de Saint-Pierre Jolys peut faire l'affaire du groupe national manitobain. Le Comptoir Agricole, Limité, a cette ambition et à ce titre, les promoteurs méritent le plus chaud encouragement des nôtres; leur affaire sera notre affaire.

Nous reviendrons sur ce sujet. Aujourd'hui, terminons notre article en disant que le Comptoir Agricole a pour président M. Albert Préfontaine, M.P.P.; pour vice-président, M. Delorme; pour directeurs MM. Filion, de Saint-Jean-Baptiste, Caron, de Saint-Charles, Lemoine, de Sainte-Agathe; pour gérant M. Brodeur; et pour secrétaire M. Dufresne.

LA FIERTE

Le Révérend Père Louis Lalande, S. J., a donné, dernièrement une très substantielle conférence sous les auspices de l'Action Française de Montréal. Elle contient de bien bonnes choses, et nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons point, de leur servir quelques passages de ce morceau de bon sens, de zèle religieux et patriotique. Elle est, d'ailleurs, d'une palpitante actualité pour tout le groupe de l'Ouest. Il nous faudra plus d'un numéro pour en rendre compte: elle contient trop de choses solides pour être servie en une seule fois.

Le Révérend Père commence par examiner le terrain où notre fierté trouvera son champ d'action; citons:

"Car il y a un ennemi commun, dit-il. Il s'appelle l'hérésie. "Donnez-lui, — en faisant abstraction des personnes, — les "petits noms que vous voudrez; surnommez-le protestantisme, luthé-"rianisme, calvinisme; fractionnez-le en sectes sans nombre se que-"rellant entre elles, sans cesser d'être également indulgentes envers "les incrédulités bien mises et les vices puissants: vous croyez "l'avoir multiplié? Vous vous trompez: il n'y en a qu'un. Sur-"gisse une question de fond, où les consciences doivent se montrer "au soleil, et aussitôt toutes ces sectes réconciliées forment contre "nous l'ennemi unique et serré. Et cet ennemi ne désarme pas. Il "peut être plus ou moins tolérant selon le tempérament des indi-"vidus, selon les nécessités des temps, sa force, ses intérêts et un "certain **fair play** accepté de confiance avant qu'on en prenne la "mesure. Mais l'ennemi-hérésie ne désarme pas en face de la foi "romaine. Il ne peut pas désarmer, car il cesserait d'être. Le pro-"testantisme ne peut pas plus cesser de protester contre Rome, que "les deux Cités de saint Augustin ne peuvent cesser de se haïr, que "le démon peut cesser de combattre Jésus-Christ. Et c'est bien là "toute la source de nos fiertés chrétiennes: être haïs et persécutés "pour Celui qu'on a haï et persécuté le premier. C'est notre gloire "de faire cause unique avec Lui et, disons-le tout de suite: ce doit "être aussi la source de notre indomptable courage à toujours re-"commencer sur tous les terrains, politique, social, mondain, sco-"laire, traditionnel, que de savoir, nous petit peuple de baptisés "et de communiés, que nous combattons pour une cause où il n'est "pas besoin de s'inquiéter de la victoire, mais seulement des coups "à donner et du devoir à accomplir, et que cette victoire étant l'af-"faire de notre Chef, le Christ toujours vainqueur à la fin, elle "viendra, elle viendra, oh! il faudra bien qu'elle vienne un jour, "si longtemps qu'il faille l'attendre!"

Après avoir de la sorte déblayé le terrain de toutes les questions incidentes, pour faire converger la vue sur la grande question de fond, le conférencier prie ses auditeurs de ne jamais prendre le change au cours de la lutte quotidienne; dans toutes les difficultés secondaires, de laisser à leur rang les causes secondaires, pour tenir les yeux grands ouverts sur la cause première.

Il énumère ensuite quelques-uns des prétextes qu'on met parfois de l'avant, comme cause des difficultés qui surgissent:

"Comme il faut la courte vue du parti-pris pour rétrécir, com-"me on le fait souvent, le champ de nos batailles et ramener la "cause de nos frictions à d'insignifiants détails politiques, à la "gaucherie dans une manoeuvre, à l'intransigeance d'un parleur "sincère, à la tactique d'un autre, aux dessous d'un débat mal "mené, d'une réclamation fâcheuse ou d'un écart de langage! "Toutes ces maladresses s'il s'en trouve, ne sont que des occasions "engendrant des prétextes. Des maladresses regrettables, soit! que "nous avons tort de fournir, je le veux bien!

"Mais la cause foncière, c'est le fond même de la nature des "deux ennemis: l'hérésie en face de l'orthodoxie."

Nous croyons que les nôtres du Manitoba trouveront ample matière à quelques réflexions pratiques dans ces deux positions tirées au clair.

Depuis vingt-cinq ans, nous avons eu la lutte. Elle est autour d'une question vitale, l'âme des enfants. C'est la raison de fond, c'est la seule vraie raison de la lutte. Bien des observateurs superficiels ont mis au compte de certains lutteurs la raison des difficultés. C'est puéril, ce ne sont là que des prétextes. Les personnes sont disparues, les tactiques ont été changées, le résultat est resté le même: la cause principale reste aussi actuelle aujourd'hui qu'elle était il y a dix et vingt-cinq ans.

Avec le conférencier, et faisant une application locale des principes généraux qu'il énonce, nous disons en citant ces paroles:

"Mais la cause foncière, c'est le fond même de la nature des "deux ennemis: l'hérésie en face de l'orthodoxie."

Nous reviendrons sur cette substantielle et intéressante conférence.

PARTOUT LES MEMES

C'est la réflexion que nous nous faisions l'autre jour, en lisant la **Croix** de Paris, qui s'élève avec raison contre la loi des pupilles de guerre.

Ils sont partout les mêmes, les membres des loges qui ont mis la main sur l'enfance. Ils peuvent ne pas parler la même langue, ne pas avoir la même couleur de peau, n'importe, ce sont des sectaires qui visent à s'emparer de l'enfance. C'est vrai de ceux qui, en France, ont fait en pleine guerre, la loi très étroite et très sectaire des "pupilles de la nation"; c'est vrai de ceux qui, au Manitoba, ont volé les parents des droits les plus sacrés qu'ils ont sur leurs enfants.

Voilà ce que dit la **Croix** de cette loi funeste:

"La loi sur les pupilles de la nation va être appliquée. Certes, "nous n'avons pas caché la pensée mauvaise qui a inspiré ce texte "législatif, et nous avons souligné ici même les articles qui la ma-"nifestent. L'indépendance du foyer domestique en souffrira, et "ce ne sera pas un moyen de relever la famille française. Les luttes "autour de l'enfant en deviendront plus aiguës, et ce ne sera pas "un moyen d'établir la paix et l'union dans nos villages déjà si "divisés par la guerre scolaire. Enfin, une fois de plus, la religion "a été exclue systématiquement de l'éducation nationale, et nous "avons une nouvelle "loi laïque".

"Ces protestations que nous avons fait entendre, nous les re-"nouvelons aujourd'hui; la majorité qui a sanctionné cette loi n'en "a pas changé le caractère.

"Mais nous ne devons pas nous en tenir à cette protestation. "C'est un fait que cette loi existe, qu'elle va entrer en vigueur et "que, demain, elle règlera, d'une manière plus ou moins précise, le "sort de plus d'un million d'enfants. En face de ce fait, dont ils "ne sont nullement responsables, quelle sera l'attitude des catho-"liques?

"Si leur abstention devait frapper de stérilité cette loi, comme "ce fut le cas pour la loi de Séparation; s'il dépendait d'eux qu'il "n'y eut ni Office national, ni Offices départementaux, ni conseillers "de tutelle, de même que, sur la défense formelle de Pie X, il n'y "eut pas de cultuelles, nous leur conseillerions nettement de ne "prendre aucune part à l'application de cette loi.

"Mais il en va tout autrement. Se désintéresser d'une pareille "loi serait faire le jeu de nos pires adversaires, leur livrer sans "discussion et sans contrôle l'âme de l'enfance, déserter un champ "d'action, où il est encore possible de vaincre souvent le mal par "le bien, **vincere in bono malum**.

"Et voilà pourquoi nous souhaitons vivement que les catholi-"ques usent de toutes les facultés qui leur sont laissées en tant que "citoyens français pour préserver, autant que possible, les pupilles "de la nation de la mainmise laïque et maçonnique.

"Qu'ils s'abstiennent, et le mal aura toute liberté de s'exercer; "qu'ils agissent, et le mal sera tenu souvent en respect, et parfois "remplacé par le bien."

"La mainmise laïque et maçonnique" sur les enfants, c'est le mot d'ordre donné partout.

Et dans quel but?

Afin d'arracher à l'âme de l'enfant l'idée chrétienne. Et cette triste besogne est faite au nom du progrès et de la civilisation.

Ce sont des voleurs d'enfants de la pire espèce, car ils ne respectent même pas l'âme des petits; bien plus, c'est à l'âme qu'ils visent avant tout.

Nous laisserons-nous indéfiniment voler nos plus chers trésors??

Le moins que nous puissions faire actuellement, en attendant notre jour, c'est de nous rendre bien compte des menées sournoises des pires ennemis de nos enfants, et de ne pas nous en laisser imposer par les grands noms qui leur servent de paravent. Leurs véritables motifs, une fois connus, les rendraient moins dangereux, car il y a de quoi soulever les estomacs les plus solides.

"LE CROISE"

Bulletin du Comité permanent de la Langue française; Echo du Ralliement catholique et français en Amérique.

Sommaire de la livraison de février 1918

Conseils du Pape. — Un débat historique. — Laisser faire Dieu. — Une grande nation. — Le vrai journaliste. — L'Action Française en Amérique: En province de Québec: Propagande française; Dans l'Ontario: Epreuves et consolations; Les nôtres aux Etats-Unis; Succès et deuils. — Règne social du Sacré Coeur de Jésus: Epanouissement du règne. — Au service des intérêts rançais: Esprit de vérité, de justice et de sagesse: S. G. Mgr Emard; La tradition de l'héroïsme: M. l'abbé L. Groulx (l'**Action française**); Condition essentielle de la paix nationale: "Le Manitoba"; L'attitude la province de Québec: J.-Albert Foisy (le **Droit**); Rapprochons-nous des Acadiens: Dr G.-H. Baril (le **Semeur**). — Presse catholique: Officiel de la L. P. C.: Impérieux devoir à accomplir. — Rappels aux principes: Pour la justice et pour le droit: L'attitude à garder: "la Vie paroissiale", Québec; Restons fidèles: Henri Bourassa, directeur du **Devoir**. — Problèmes nationaux: La Confédération canadienne et la race française: Notre race dans la Confédération: Arthur Sauvé; Genèse et avantages de la Confédération: Sir Lomer Gouin; Canadiens avant tout: L.-N. Francoeur: Une mentalité canadienne reste possible: Athanase David; Ce que nous voulons: L.-N. Francoeur; Notre droit et notre devoir: L.-A. Cannon; Dans la Confédération notre héritage: Sir Lomer Gouin. — Pour l'unité nationale: Arguments et témoignages d'origine anglaise: Un oubli antipatriotique: John Boyd; Si vous voulez l'union: Sénateur Cloran; La race canadienne-française est chez elle: J.-K. Foran; La province de Québec est magnanime: Professeur O'Hagan: Nous avons des amis: F.-A. Larkin; Les Canadiens français ont des complices: V.-D. Rowell; Où sont les vrais Canadiens: R. P. Drummond, S. J.; Protestations officielles contre une injure gratuite: MM. Mitchell, Finnie, Philps, Hay, Hodgins, Oliver et Madden, députés de langue anglaise à la Législature de Québec. — Note importante.— 1917. — Religion et Patriotisme: Sir A.-B. Routhier. — Bibliographie: "Aux vieux pays; récits de voyages en Terre Sainte, à Rome et à travers l'Europe": M. l'abbé Henri Cimon; Catalogue de la Bibliothèque Mallet; "Le Forestier"; Le bon langage: M. Etienne Blanchard, P. S. S. — Variétés.

Prix de l'abonnement au **Croisé**: personnel, 50 sous par an; collectif, 4 numéros, ou plus, à la même adresse, 25 sous chacun. Adresse postale: No 126, Casier, Québec.

ASSOCIATION MEDICALE

Jeudi dernier, à l'hôpital de Saint-Boniface, avait lieu une réunion des médecins de langue française de Manitoba. Le but était de former une association. Le Dr Gervais était au fauteuil de président.

Les confrères qui n'ont pu assister à l'assemblée ont, pour la plupart, envoyé leur adhésion.

L'hôpital de Saint-Boniface peut contenir environ 450 malades. Son pavillon des maladies contagieuses, sa clinique de médecine générale, son service de chirurgie avec salles d'opérations des plus modernes, une installation complète pour rayons X et traitements par électricité ainsi qu'un laboratoire bien outillé, en font une institution précieuse, où peuvent s'appliquer les dernières données de la science médicale.

A cela, si on ajoute l'expérience journalière des médecins de la campagne, on ne peut s'empêcher d'espérer que le travail de l'Association sera d'une grande importance pour l'information de ses membres et le bien des malades.

Le Docteur F.-X. Demers a été acclamé président d'honneur. Le docteur Demers exerce sa profession à Sainte-Anne des Chênes depuis 32 ans. Il est le doyen des médecins canadiens-français de cette province.

Les autres officiers sont:

Président, Dr L.-S. Gendreau, Saint-Norbert, Man.

Vice-Président, Dr F. Lachance, Saint-Boniface, Man.

Secrétaire-Trésorier Dr J. Prendergast, Saint-Boniface, Man.

Communiqué.

CHASSEURS DE BOCHES

Chasseurs de Boches est le dernier ouvrage que vient de publier Jacques Mortane, historien de l'aviation, un des auteurs les mieux informés des choses aériennes. Tous ceux qui s'intéressent à nos as trouveront dans ce livre les renseignements les plus complets sur ces héros. L'auteur, dans une étude remarquable et précise, montre les débuts de la chasse; puis il explique la tactique employée dans les nues. Il relate avec de captivants détails inconnus jusqu'à ce jour, les exploits de nos grands champions: toute la carrière de Guynemer est, par lui, retracée fidèlement, ainsi que les records de Nungesser, Dorme, Heurtaux, Lufbery, Pinsard, Madon, Lenoir, des as disparus, l'anglais Ball, les as alliés, l'escadrille des Cigognes, les escadrilles citées à l'ordre du jour, etc.

Chasseurs de Boches est l'oeuvre parfaite de l'aviation de combat, l'oeuvre qu'on était en droit d'attendre du rédacteur en chef de **La Guerre Aérienne Illustrée**, Jacques Mortane.

Un vol. in-18; prix 4 fr. chez tous les libraires et à **L'Edition Française Illustrée**, 30, rue de Provence, Paris.

L'ACTION FRANCAISE

Sommaire du numéro de janvier

Notre foi, par Mgr L.-A. Paquet. — Une lettre de Mme Freeland. — Sur le front ontarien, Omer Héroux. — La vie nouvelle. — L'éveil nécessaire, Michelle Le Normand. — L'Association d'Education des Canadiens franais du Manitoba, Noël Bernier. — A travers la vie courante, Pierre Homier. — Propagande! Propagande! O. H. — La Ligue des Droits du Français, Wilfrid Guérin. — Tribune de nos lecteurs: Sur la carte de notre province. — Questions et réponses: Les documents publics fédéraux, etc. — Journaux, livres et revues. — Partie documentaire: Le nouveau règlement ontarien; The Past Teaching of Scotch and Irish Boys in Canada.

M. FRANCOIS VEUILLOT

La "Liberté", depuis assez longtemps, tient ses lecteurs au courant des visites de M. Veuillot, en Canada. A notre tour de recevoir celui dont le nom seul est synonyme de plume catholique au service de l'Eglise. Nous aurons l'honneur de garder parmi nous pendant trois ou quatre jours l'illustre représentant du Comité Catholique de Propagande française. Jeudi, le 14, à 8 heures du soir, sous les auspices de l'A. C. J. C., le distingué publiciste donnera dans la salle du Collège sa première causerie à la population canadienne-française de Saint-Boniface et de Winnipeg. Une foule avide que préoccupe la cause catholique et française se fera un devoir de profiter de cette aubaine; ce sera manifester d'une manière pratique notre nombre et notre âme toujours vibrante de catholicisme et d'attachement intense à la cause française. Les billets sont en vente à la Winnipeg Church Goods et au Collège de Saint-Boniface. Nous donnons en dernière page le programme de la soirée du Collège

LE COIN DES DAMES

AUTANT de personnes, autant de caractères différents; il y en a de tristes, de gais, de bons, de durs, de légers, de constants, etc., etc.; mais le plus difficile à endurer est bien celui de la personne susceptible. On marche pour ainsi dire sur des épines; on n'a qu'une pensée: faire attention à ce que l'on fait, à ce que l'on dit, car le caractère susceptible prend en mauvaise part la moindre petite parole, le geste le plus innocent. Parfois, après une conversation avec une personne, l'on se demande quand on la rencontre plus tard, si c'est bien la même; sa démarche, son regard, ses paroles sont imprégnées de froideur. Tout dénote que quelque chose s'est passé dont on ne peut se rendre compte. En la quittant, on essaie, en vain, de trouver dans son esprit ce qui a pu la changer ainsi. Une autre fois, cette même personne nous comblera de petits compliments, nous dira affectueusement bonjour, ou nous jettera un regard dans lequel s'épanouira un sourire.

Mais pourquoi ces changements si apparents, si inexplicables? Il ne faut pas croire à un miracle, car ce n'en est pas un. Cette personne a simplement l'épiderme très délicate — elle est susceptible.

Ce petit travers, qui a de grands désagréments pour les autres, produit toujours une gêne, un malaise pénible, et l'on est toujours prêt à éviter, à fuir même, les gens susceptibles, car l'on peut être exposé à recevoir des reproches immérités.

La personne susceptible est donc malheureuse et rend malheureux ceux avec qui elle vient en contact. Si on lui reproche sa susceptibilité, elle vous répondra naïvement qu'elle est sensible, oh! si sensible! que son coeur est tendre comme celui d'un enfant. Le monde, au fond, n'en croit rien et appelle cette délicatesse, cette sensibilité, orgueil. Oui, sur la susceptibilité est greffée une plaie qui se manifeste ouvertement: l'orgueil.

La personne susceptible a des accès de mélancolie si on a oublié de l'informer, la première, de ce qui se passe; si on loue les actions d'une autre quand il y a tant de choses louables chez elle. Son intérieur n'est-il pas un modèle? Ses enfants ne sont-ils pas les plus intelligents? De là une indifférence de mise, un dédain pour tout le bien qui se fait autour d'elle. Elle ne trouve rien de bon dans le monde, car le grand "moi" est le seul mobile de ses actions et il lui manque ce qui fait le charme de la vie humaine: l'amour du prochain.

Détruisons donc la susceptibilité, si elle existe en nous, en ne regardant que le bon côté des choses, en ne pensant qu'aux bonnes intentions des autres. Oui, arrachons cette épine de notre coeur, car on se prive de tout le bonheur intime que donnent le calme et la paix; on manque tous les plaisirs qui proviennent de la douce amitié et des bienveillants rapports avec le prochain.

GERTRUDE.

A CINQ ANS

Elé a cinq ans; des flots d'ébène
Encadrent son front gracieux;
L'azur scintille dans ses yeux:
On dirait une enfant de reine.
Mais sur son front s'est répandu
Des chagrins, le reflet, morose...
Son regard cherche quelque chose,
Savez-vous ce qu'elle a perdu?

Ce n'est pas sa chère poupée:
Elle lui parle tendrement,
Et sous l'édredon doucement
Elle la berce enveloppée;
Et quand sous le rideau tendu,
Elle lui dit: "Adieu ma fille!"
Sur sa joue une larme brille
Savez-vous ce qu'elle a perdu?

Et vers la fin de la journée,
Voulant, au giron maternel,
Mais en vain cueillir son doux miel
Elle embrassa sa soeur aînée;
Puis, entre un baiser suspendu,
"Soeur, dit-elle sur la terre,
"Tu seras ma petite mère!..."
Vous savez ce qu'elle a perdu!

E. Vignon.

QUESTIONS ENFANTINES

Beaucoup de mamans ont la mauvaise habitude de frotter les gencives d'un bébé qui fait ses dents avec un objet dur, ordinairement leur dé. Cette pratique est fort dangereuse et peut amener de l'inflammation.

Un bébé bien portant fait ses dents sans s'en apercevoir, et il n'a pas besoin de frottage ni de sirops calmants dans ce temps-là; la nature, qui est la sagesse même, a tout prévu et lui donne salive, langue et mâchoires qui lui aident à percer ses dents. Si le bébé a des malaises pendant sa dentition, il faut en rechercher la cause ailleurs et le soigner en conséquence, car la dentition n'est pas une maladie.

On entend dire souvent: bébé va bientôt avoir dix mois et il n'a pas encore une dent, il va certainement mourir. Chez la plupart des enfants, la première dent apparaît le sixième ou le septième mois, mais chez un grand nombre le travail de la dentition se fait très lentement, mais il n'y a pas cause d'alarmes si l'enfant perçe ses dents même après le dixième mois.

• • •

Ne vêtissez un bébé ni trop ni trop peu, car trop de vêtements l'incommodent; il devient sensible aux variations de la température et prend le rhume facilement. Pour l'aguerrir, pour le rendre fort, habituez-le bien jeune à l'air pur, frais et froid, car les appartements mal ventilés sont la cause de bien des maladies chez l'enfant. S'il est chaudement couvert, il peut dormir la fenêtre un peu ouverte par les nuits les plus froides. Le grand air le fera profiter et se conserver fort.

• • •

L'ancienne mode, qui malheureusement existe encore dans bien des familles, d'envelopper, d'emmaillotter très serré dans des langes, le jeune bébé, est très blâmable. Fagoté ainsi, le petit perd sa liberté de mouvements; sa respiration est incommodée et cause de l'indigestion, qui est si fréquente chez les tout-petits. Une petite ceinture abdominale, en flanelle blanche, lâche et retenue par des bretelles, lui donne la chaleur nécessaire et le support voulu. Il peut, dans les temps froids, porter une lange fait de flanelle légère, mais il ne doit pas incommoder le bébé.

G.

A LA MAISON

Conseils

Pour amollir le beurre, en hiver, quand on a des sandwichs à préparer rapidement, remplissez un bol d'eau bouillante et laissez-le reposer jusqu'à ce qu'il soit bien chaud. Videz l'eau et renversez le bol chaud sur le beurre. Laissez-le dans cette position pendant quelques minutes et le beurre deviendra mou pour être étendu facilement.

• • •

Ne pelez pas les pommes quand vous voulez faire une sauce. Essuyez-les bien, tranchez-les sans les peler, ajoutez de l'eau et du sucre et faites cuire jusqu'à ce qu'elles soient bien molles, puis enlevez la pelure en les passant dans une passoire.

• • •

En faisant un gâteau aux épices, mélangez toujours les épices et la poudre à pâte avec la farine avant de la tamiser.

• • •

Pour faire cuire des pommes de terre au four, faites-les bouillir dans de l'eau salée pendant dix minutes, puis mettez-les dans le fourneau. L'eau bouillante les chauffera également d'un travers à l'autre, de sorte qu'elles cuiront rapidement.

• • •

Si vous voulez trancher du pain bien mince, faites chauffer un couteau en acier, au-dessus du feu.

DE LA MODE

Les plus nouveaux négligés se font en velours et sont très amples. Il n'est pas possible d'imaginer rien de plus chaud pour l'hiver. Ces négligés sont choisis de couleur vive et sont accompagnés d'un gracieux et coquet bonnet de boudoir.

• • •

On a beau annoncer, tous les ans, la fin de la blouse, son règne s'impose à notre élégance et elle plus que jamais. Il n'y a rien d'aussi pratique que ce vêtement, car il nous permet d'utiliser nos tailleurs. Les blouses nous offrent beaucoup de séduction et le choix se diversifie à l'infini. Elles se réalisent en toutes nuances ou bien on les assortit à la couleur du costume. Beaucoup descendent en basque sur le haut de la jupe, imitant ainsi la gracieuse tunique grecque.

La vogue des tissus très légers en opposition à des étoffes lourdes se remarque tous les jours. Ainsi une blouse de crêpe Georgette crème sera ornée d'un col de velours bleu. Une autre en tulle blanc aura un col et des parements en velours orange.

Une blouse-chemisier en soie de Chine blanche brodée de bleu sombre accompagne bien un costume de printemps de la même nuance.

• • •

Le genre russe nous reste fidèle. Remarqué une séduisante robe d'après-midi en satin et drap saumon. Un col de satin blanc et des boutons recouverts de satin noir formaient une gracieuse garniture.

RECETTES

Plats économiques pour le Carême

Oignons à la crème

Ingrédients: De gros oignons; 1 tasse de lait chaud; 2 cuillerées à soupe de beurre; 2 cuillerées à soupe de farine; ½ cuillerée à thé de sel; ½ cuillerée à thé de poivre blanc; ¼ tasse de pain émietté.

Préparation. — Pelez les oignons et couvrez d'eau froide pendant une demi heure. Enlevez l'eau et mettez-les dans de l'eau bouillante salée et laissez cuire jusqu'à ce qu'ils soient bien tendre. Enlevez l'eau.

Sauce. — Défaites le beurre et la farine ensemble pour en faire une crème, puis ajoutez le lait chaud et faites cuire au bain-marie, en ajoutant sel et poivre. Brassez jusqu'à ce que la sauce deviennent épaisse. Placez les oignons dans un plat allant au four, couvrez de la sauce blanche. Saupoudrez avec la mie de pain des petits morceaux de beurre et faites jaunir dans un fourneau modérément chaud.

• • •

Morue du four

Ingrédients. — 3 tasses de patates froides et écrasées; 3 cuillerées à soupe de beurre; 3 tasses de lait; 3 oeufs bien battus; 2 tasses de morue cuite; sel et poivre.

Préparation. — Mélangez les patates avec le beurre, le lait, les oeufs battus, sel et poivre au goût. Ajoutez le poisson coupé en petits morceaux. Mettez dans un plat beurré et faites cuire dans un fourneau pendant une demi-heure.

• • •

Pain aux noix

Ingrédients. — 4 tasses de farine; 4 cuillerées à thé de poudre à pâte; 1 tasse de sucre; 1 tasse de noix hachées; 2 tasses de lait; 1 oeuf; 1 pincée de sel.

Préparation. — Mélangez la poudre à pâte avec la farine. Ajoutez le sel, le sucre et les noix hachées. Brassez l'oeuf avec le lait et ajoutez à la farine. Mélangez bien le tout. Mettez dans un moule à pain beurré et laissez lever pendant une demi-heure. Puis faites cuire dans un fourneau pendant 45 minutes.

UN ENROLEMENT BRUTAL

Une jeune homme, deux fois exempté, reçoit l'invitation de se rendre à la caserne, où on l'enrôle de force.

Montréal, 6. — Depuis que la tâche de rehercher des conserits insoumis a été enlevée aux militaires pour être confiée à la police fédérale, on n'a guère entendu parler des procédés brutaux en honneur au début de la mise en vigueur de la conscription. Mais voilà qu'un fait porté à l'attention du ministre de la milice, révèle un état de choses encore pis que les arrestations arbitraires signalées il y a une quinzaine de jours. D'après le récit d'un avocat qui est chargé de l'affaire, un conscrit exempté par deux fois a été amené à signer une formule d'enrôlement et le voilà incorporé dans l'armée de la façon la plus indigne ou plutôt la plus digne d'un régime de la "main de fer" prussienne tant décrié. Voici ce qu'on raconte:

La "Hudson Bay Knitting Co." a demandé et obtenu l'exemption de Hector Lafrenière qui est l'un de ses employés, devant le tribunal 180, et lui-même a été exempté comme soutien de famille par le tribunal 191. Aucun appel de ces deux décisions n'a été interjeté par les autorités militaires.

Le 3 janvier dernier, en même temps qu'il recevait avis de se présenter devant le tribunal 191, il reçut des autorités militaires l'ordre de se rapporter le jour même à la caserne.

Lafrenière ne tint pas compte de l'ordre de mobilisation, sur sa propre conviction qu'il y avait évidemment erreur, et quinze jours plus tard, le 18 janvier, il était arrêté par deux soldats, qui, malgré la production du certificat d'exemption du conscrit, l'amènèrent aux casernes de la rue Guy. Là, on le traduisit devant certains officiers.

Il exhiba de nouveau son certificat d'exemption, ainsi que ses certificats de médecins et autres documents. On lui enleva tous ses papiers et deux soldats l'escortèrent chez le registraire, comme un vulgaire déserteur. Après un bref séjour chez M. Godin, il était ramené aux casernes de la rue Guy.

On lui représenta alors qu'il devait signer certains documents pour obtenir sa liberté, à tout événement, tout ce que Lafrenière en sait, c'est qu'ils étaient rédigés en anglais et qu'il n'en a pas compris la teneur. Le jeune homme n'est pas instruit et comprend très peu l'anglais.

Après que Lafrenière eût signé ces documents, on lui remit un petit document intitulé "Pas", lui accordant un congé de dix jours.

Au cours de cet intervalle, il se rendit chez son avocat, Me Maurice Dugas, qui écrivit au registraire, le 26. Sur l'avis du registraire, Lafrenière se rapporta aux casernes de la rue Guy, le 28, où on lui fit signer un autre document rédigé en anglais, en lui représentant que ce document constituerait pour lui sa liberté complète et définitive.

Ce document, pour dire vrai, considère, ni plus ni moins, Lafrenière sous le contrôle des autorités militaires; on le désigne comme un "private". Il a même son numéro matriculaire, et on déclare qu'il est enrôlé en vertu de la loi du service militaire. Ce document est un congé conditionnel; il oblige Lafrenière à se rapporter tous les trois mois.

Me Maurice Dugas a adressé une lettre au ministère de la Milice, lui expliquant tous ces faits. Me Dugas, dans sa lettre, dit qu'il aurait pu se pourvoir par voie d'habeas corpus, mais qu'il a trouvé plus simple de porter le fait à la connaissance du général Mewburn.

LES VETEMENTS EN PAPIER

Un professeur de français, qui se trouvait en Autriche-Hongrie lors de la déclaration de guerre, qui y demeura sous la plus étroite surveillance et vient seulement d'être rapatrié en Suisse, communique au **Journal** sur la situation économique dans les empires centraux des renseignements d'où nous extrayons les précisions suivantes:

Depuis près de deux ans, le manque de laine et de coton est devenu si sensible dans les empires centraux que, pour y suppléer, on dut se mettre de bonne heure à la recherche d'un succédané textile. On songea tout de suite à transformer l'industrie des étoffes en papier, déjà exploitée sur une assez grande échelle au cours des trente dernières années. Les progrès que l'Allemagne et l'Autriche ont réalisés dans ce domaine en 1916 et 1917 sont considérables.

Cette branche florissante de l'industrie produit aujourd'hui, dans les deux pays, des étoffes en papier pour la confection des vêtements. Pour tisser les étoffes en question, on mélange au papier, dans un but purement décoratif, différents fils de laine provenant de déchets recueillis par les chiffonniers et des vêtements devenus inutilisables, tels que les vieux uniformes militaires, dont on possède d'énormes stocks. Grâce à l'emploi de ces fils, le tissu de papier offre, à s'y méprendre, l'aspect d'une étoffe d'avant-guerre.

Depuis longtemps déjà, les nouvelles étoffes en papier sont exclusivement employées à confectionner les casquettes gris vert des soldats austro-hongrois. Elles ont rendu les plus grands services en Autriche comme en Allemagne, lorsqu'il a fallu habiller quantité de prisonniers et de réfugiés. Dans tous les camps de concentration, l'usage des confections en étoffe de papier, aussi chaudes en hiver que fraîches en été, a donné les meilleurs résultats. Aujourd'hui, dans les grandes fabriques des empires centraux, les vêtements des ouvriers sont tous en étoffes de papier. Dans les usines, le nouveau 'complet' en papier adopté pour tous les ouvriers sans exception est solide, pratique et imite à la perfection les vêtements en tissus véritables. Les étoffes de papier se teignent en toutes couleurs, sans plus de difficulté que le coton, le juste ou la laine.

La demande de tissu en papier est déjà telle que l'industrie autrichienne, avec ses 260 filatures et ateliers de tissage, ne peut même pas faire face aux besoins de l'armée. Pour fabriquer ces étoffes de guerre, on coupe le papier à tisser en petits rouleaux ininterrompus en forme d'assiettes qui, suivant l'usage auquel on les destine, subissent ensuite l'opération du filage, du moulinage ou du retordage. Les essais auxquels on a procédé récemment ont même permis d'obtenir un fil très fin et très solide.

Dans le tissage des étoffes de guerre, la chaîne seule est en papier, tandis que la trame plus visible est en fils de laine ou de coton provenant de déchets.

Les journaux annoncent qu'une exposition de tissus en papier va s'ouvrir sous peu à Breslau et montrera les étonnants progrès de cette branche d'industrie si féconde en espérances. En ceci comme en tout l'Allemagne est beaucoup plus avancée que l'Autriche. Dans ce dernier pays, on en est encore à de timides essais de vêtements civils, de linge, de jupons et de tabliers en étoffes de papier, tandis qu'en Allemagne ces articles sont déjà prescrits et pour la plupart soumis au rgime des cartes de consommation. Il paraît que ce système sera bientôt adopté dans la monarchie danubienne. L'exposition de l'unio professionnelle des corps de mtiers, qui aura lieu dans quelques semaines, montrera d'ailleurs les résultats obtenu par l'industrie autrichienne des tissus en papier.

Quoi qu'il en soit, il est vraiment surprenant de voir tous les articles qu'on fabrique déjà avec du papier, sans que le public non averti qui les voit ou les emploie ait la moindre idée que ce sont là de simples imitations. On confectionne en papier jusqu'aux chemises, aux tricots à mailles et aux cravates, en mélangeant toutefois pour ces dernières le fil de papier à une certaine proportion de soie artificielle.

Le linge de papier est parfaitement lavable, mais ne supporte pas la vapeur. Les gros tissus sont particulièrement beaux. Nombre de magasins de Vienne exposent dans leurs vitrines des étoffes pour tapis, des couvertures et des descentes de lit si bien imitées qu'aucun des passants qui les regardent ne devine qu'elles sont en papier. Le grand public ne se doute guère non plus que les conductrices de tramways en Autriche portent toutes des vêtements de papier. L'organdine faisant presque complètement défaut, on ne fabrique plus qu'en papier les formes de chapeaux pour dames.

En ce qui concerne la solidité des étoffes en papier, on peut dire que l'industrie arrivera sous peu à une perfection relative.

Quant au prix de revient, il est comparativement bon marché. En effet, le mètre d'étoffe en papier coûte de 6 à 8 couronnes et un costume d'ouvrier 28 ou 30 couronnes.

MORT DE MME F.-X. BASTIEN

Elle était la mère de MM. les abbés Bastien, curés de Saint-Eustache et de Pinewood.

Saint-Vincent de Paul, Qué., 7, février. — Sous le vent qui les ébranle, les cloches ont jeté leurs notes vibrantes. Une âme chrétienne vient de partir pour l'au-delà. La faulx terrible qui moissonne les vies vient de porter ses coups sur une tête blanchie par la neige des ans. Vendredi dernier, 2 février, s'éteignit dans la paix du Seigneur, après une longue maladie, soufferte avec une résignation toute chrétienne, Mme F.-X. Bastien, née Eulalie Gravel, à l'âge avancée de 74 ans et 2 mois.

Cependant qu'autour de la couche funèbre des enfants pleuraient le départ de chère défunte; il est consolant de rappeler les vertus de cette mère chrétienne.

Elle fut humble et dévouée. Le dévouement fut le caractère marquant de la défunte, et sa vie toute entière fut dépensée au bonheur de ceux qui l'entouraient.

Elle est partie maintenant, mais de là-haut elle veille encore sur ceux qu'elle aima tant, et sa main toujours disposée à bénir, de même que son coeur d'où toujours émanait un mot de consolation pour les souffrances, elle saura encore mettre du bonheur dans les âmes des chers aimés qu'elle vient de quitter.

Il faut donc bénir la main de Dieu qui frappe, puisque c'est pour la récompenser de ses labeurs et de ses vertus, qu'il a enlevé à l'affection des siens, une mère bien-aimée. Dites-lui, à la chère disparue, non pas adieu, mais plutôt Au revoir.

Les funérailles eurent lieu mardi le 5 février. Le deuil était conduit par son fils, M. Jos.-F.-X. Bastien. Dans le cortège on remarquait outre la famille, ses gendres, ses beaux-frères, ses neveux et un grand nombre d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Perreault, curé de la paroisse. Le service fut chanté par M. l'abbé Adrien Perreault, assisté de M. l'abbé A. Martin et de M. l'abbé Cloutier, du Collège de Sainte-Thérèse.

Mme Bastien laisse quatre fils et deux filles. Ce sont: MM. les abbés L.-J.-A. Bastien, curé de Saint-Eustache, Man., et J.-L. Bastien, curé de Pinewood, Ont., M. Jos. Bastien, de Saint-Vincent de Paul et M. Emilien Bastien, de Saint-Elzéar de Laval; ses deux filles, Amélia, Mme Hormisdas Gascon, de Saint-Vincent de Paul, et Laure, Mme Labelle, de Saint-Martin.

Le chant fut très bien rendu par les élèves du Collège Laval, sous la direction des Frères Maristes.

A la famille nous offrons nos sympathies.

MESURES CONSOLANTES

Montéal, 8. — Le conseil militaire de la mise en vigueur de la conscription vient de prendre des mesures consolantes à Montréal en décidant qu'à l'avenir une sélection des conscrits sera faite avec plus de discernement en prenant plus qu'auparavant en considération la nécessité de pourvoir au service national, c'est-à-dire à la production agricole et industrielle.

A une réunion du conseil militaire, le capitaine Pierre Beullac, vétéran de l'armée française de la guerre actuelle, Français par son père, mais Canadien de naissance, a été nommé au poste de représentant militaire attaché au bureau du registrateur à la place du capitaine Bernard Brosseau.

Le représentant militaire disparaît donc et est remplacé par un représentant public. Jusqu'à présent le représentant militaire était attaché au district militaire sous l'autorité du ministère de la Milice et son devoir était de protéger les intérêts militaires devant les tribunaux.

Le nouveau représentant public fera partie du bureau du régistraire et sera sous l'autorité du ministre de la Justice et n'aura rien à faire avec les autorités militaires.

Sa tâche sera de prendre soin des intérêts militaires et en particulier de ceux du pays. Il sera de son devoir de voir à ce que tout individu apte au service militaire soit envoyé outre-mer comme soldat et aussi à ce que personne ne soit enrôlé lorsque l'intérêt du pays exige que cette personne demeure au service du pays.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

EVANGILE

1er DIMANCHE DU CAREME

(Matth., IV, 1-11)

En ce temps-là, Jésus fut conduit par l'Esprit dans le désert, pour y être tenté par le démon. Après avoir jeûné pendant quarante jours et quarante nuits, il eut faim. Alors le tentateur, s'approchant, lui dit: Si vous êtes le Fils de Dieu, ordonnez que ces pierres deviennent des pains. Jésus lui répondit: Il est écrit: L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. Alors le démon le transporta dans la ville sainte, et, l'ayant placé sur le haut du Temple: Si vous êtes le Fils de Dieu, lui dit-il, jetez-vous en bas; car il est écrit: Il a commandé à ses Anges de veiller sur vous, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied contre la pierre. Jésus lui répondit: Il est encore écrit: Vous ne tenterez pas le Seigneur votre Dieu. Le démon le transporta encore sur une montagne très élevée, et, lui montrant de là tous les royaumes du monde avec toute leur gloire, il lui dit: Je vous donnerai tout cela, si, en vous prosternant, vous m'adorez. Mais Jésus lui dit: Retire-toi, Satan, car il est écrit: Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul. Alors le démon s'éloigna, et aussitôt les anges s'approchèrent et le servirent.

REGLEMENTS DU CAREME

1. Tous les jours du Carême sont des jours de jeûne sauf les dimanches et l'après-midi du Samedi-Saint.

La loi du jeûne ne permet qu'un repas complet par jour. Elle ne défend pas cependant de prendre une collation matin et soir. On peut prendre deux onces le matin, et à peu près huit onces le soir. Bien qu'il soit évident que le dîner ou repas complet doive être pris à midi, on peut intervertir cet ordre et prendre le repas complet le soir si tel on le désire.

Il n'est pas défendu de manger de la viande et du poisson au même repas.

Tous les catholiques à partir de leur vingt-et-unième année accomplie, jusqu'au commencement de la soixantième, sont soumis à la loi du jeûne.

2. Tous les mercredis et les vendredis du Carême, aussi bien que le samedi des Quatre-Temps et le Samedi-Saint sont des jours d'abstinence.

La loi d'abstinence défend de manger de la viande et ses produits (soupe, bouillon, etc.), mais elle ne défend pas les sauces et les assaisonnements préparés avec la graisse des animaux, pas plus qu'elle ne défend l'usage des oeufs, du lait, du beurre, du fromage, etc.

Tous les fidèles qui ont complété leur septième année sont astreints à la loi du jeûne.

La foi de nos pères

Par le cardinal Gibbons

Perpétuité de l'Eglise

Perpétuité ou durée jusqu'à la fin des temps, voilà une des marques les plus frappantes de l'Eglise. Par perpétuité, on ne veut pas dire que le christianisme, sous une forme ou sous une autre, doive toujours exister, mais que l'Eglise doit toujours persister dans **son intégrité,** revêtue de **toutes** les prérogatives que Dieu lui a données dès le commencement. Car, si l'Eglise venait à perdre un de ses caractères essentiels, comme l'unité et la sainteté que Notre-Seigneur lui a données dès les premiers jours de son existence, on ne pourrait pas la dire **perpétuelle,** parce qu'elle cesserait d'être la même institution.

Prédite dans des Ecritures

La durée sans fin de l'Eglise du Christ est fréquemment prédite dans les saintes Ecritures. L'ange Gabriel annonce à Marie que le Christ "régnera sur la maison de **Jacob à jamais** et que son règne **n'aura pas de fin** (1)." Notre-Seigneur dit à Pierre: "Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle (2)." Notre-Seigneur bien-aimé montre clairement ici que l'Eglise est destinée à être toujours assaillie, sans avoir à craindre d'être submergée.

La parole du Christ

Dans les dernières paroles de notre Rédempteur, que nous a conservées l'évangile de saint Matthieu, la même prédiction est fortement répétée, et la raison de l'indéfectibilité de l'Eglise pleinement exprimée: "Allez, enseignez les nations... Considérez que je suis avec vous **tous les jours,** même **jusqu'à la consommation du monde** (3)." Cette parole renferme trois enseignements importants: 1o la présence du Christ avec son Eglise: "Considérez que je suis avec vous;" 2o sa présence constante sans en excepter un seul jour: "Je suis avec vous tous les jours;" 3o sa présence continuelle jusqu'à la fin du monde, et, par conséquent, la durée éternelle de l'Eglise, "même jusqu'à la consommation du monde."

Il en résulte que l'Eglise doit avoir existé dès le commencement; que depuis sa première origine le souffle de sa vie n'a pu être interrompu un seul instant; qu'elle n'a jamais été séparée de Jésus-Christ, et qu'enfin elle durera jusqu'à la consommation du monde et des siècles.

L'Eglise Catholique a seule ce caractère

Aucune communion chrétienne ne peut raisonnablement revendiquer ces droits à la **perpétuité,** puisque, comme nous l'ayons montré dans le chapitre précédent, elles sont toutes d'origine récente (4).

Indestructibilité de l'Eglise

L'indestructibilité de l'Eglise est vraiment merveilleuse, et elle doit exciter l'admiration de tout esprit réfléchi, quand nous considérons le nombre, la variété, la puissance formidable des ennemis contre lesquels elle a eu à lutter dès les premiers jours de sa naissance. Ce seul fait suffit pour mettre en lumière le rayon de la divinité qui a été imprimé sur son front.

L'Eglise a été constamment engagée dans une double lutte, l'une intérieure, l'autre extérieure; la première contre les païens et les infidèles; la seconde contre le schisme et l'hérésie fomentés par ses enfants rebelles.

Attaques contre l'Eglise

Depuis le jour de la Pentecôte, jusqu'à la victoire de Constantin le Grand sur Maxence, pendant un espace de deux cent quatre-vingts ans, l'Eglise a subi une suite de persécutions sans égales, par leur atrocité, dans les annales de l'histoire. Toutes les tortures que la cruauté a pu employer ont été mises en usage pour détruire les derniers vestiges du christianisme. **Christiani ad leones!** Les chrétiens aux lions! tel était le cri du peuple.

On les revêtait de peaux de bêtes féroces et, dans cet état, on les exposait à la dent des chiens furieux. On les recouvrait de poix, on y mettait ensuite le feu, afin de s'en servir comme de flambeaux dans les rues de Rome. Pour justifier de telles atrocités et pour étouffer tout sentiment de compassion, les persécuteurs accusaient leurs innocentes victimes des crimes les plus affreux.

Les Catacombes

Pendant trois siècles, les chrétiens furent obligés d'adorer Dieu dans le secret de leurs chambres, ou dans les catacombes de Rome. Ces souterrains subsistent encore comme un témoignage permanent, soit du courage indomptable des chrétiens, soit de l'atrocité de leurs tourments.

Rome tombe, l'Eglise grandit

Et Rome elle-même, avec cette puissance qui avait frappé d'épouvante toutes les nations, fut incapable de briser l'Eglise encore au berceau, ou d'arrêter ses progrès. En peu de temps nous voyons cet empire colossal tomber en ruines, tandis que le chef de l'Eglise porte des lois pour toute la chrétienté dans cette même ville, d'où les Césars impériaux avaient promulgué, contre le christianisme, leurs édits sanguinaires.

Les Barbares sont conquis

Pendant le cinquième et le sixième siècle, les Goths, les Vandales, les Huns, les Visigoths, les Lombards et d'autres tribus barbares descendent du Nord, et se précipitent comme un torrent de dévastation sur l'Europe méridionale. Ils démembrent l'empire romain et font presque disparaître les dernières traces de la vieille civilisation. Ils pillaient les villes, rasaient les églises, laissant après eux la ruine et la désolation; conquérants d'un jour ils sont cependant domptés, à leur tour, et se soumettent au jour suave de l'Evangile. Ainsi se vérifie l'assertion de l'incrédule Gibbon: "Les progrès du christianisme ont été marqués par deux glorieuses et décisives victoires: l'une sur les citoyens voluptueux et instruits de l'empire romain, l'autre sur les guerriers barbares de la Scythie et de l'Allemagne, qui renversèrent l'empire et embrassèrent eux-mêmes la religion des Romains (5)."

Echec du mahométisme

Le mahométisme prit naissance au septième siècle en Arabie et fit de rapides conquêtes en Asie. Au quinzième siècle, Constantinople fut prise par les sectateurs du faux prophète, qui essayèrent même de soumettre toute l'Europe à leur puissance. Sur les pressantes instances du Pape, le royaume d'Espagne et la république de Venise formèrent une ligue défensive contre les Turcs, qui reçurent une sanglante défaite à la bataille de Lépante, en 1571. Et si la croix a pris la place du croissant, si elle domine aujourd'hui toutes les villes d'Europe, nous devons cette précieuse bénédiction à la vigilance des Pontifes Romains.

Les Ariens

Un autre adversaire, plus formidable et plus dangereux que ceux que je viens de mentionner, essaya de renverser l'Eglise au quatrième et au cinquième siècle. Je parle de la grande hérésie d'Arius suivie de celles de Nestorius et d'Eutychès.

L'arianisme, peu après sa naissance, se répandit rapidement en Europe; dans le Nord de l'Afrique et dans certaines parties de l'Asie. Il fut accueilli par une immense multitude, et fleurit pour un temps grâce aux soins et à la protection de plusieurs empereurs romains qui se succédèrent sans interruption. Les évêques catholiques furent bannis de leurs sièges, des intrus ariens prirent leur place. L'Eglise, qui avait échappé à l'épée du paganisme, sembla pour un temps infestée du poison de l'arianisme. Mais après une courte carrière de prospérité, cette gigantesque secte fut affaiblie par des divisions intestines, et finalement elle fut chassée par d'autres erreurs qui lui succédèrent.

La Réforme

Vous connaissez depuis longtemps la grande révolution religieuse du seizième siècle, qui se répandit comme un torrent dans l'Europe du Nord et essaya, s'il était possible, d'engloutir la barque de Pierre. Plus de la moitié de l'Allemagne a suivi le nouvel évangile de Martin Luther. La Suisse s'est soumise aux doctrines de Zwingle. L'influence de **son roi** Gustave Vasa a fait perdre la foi à la Suède. Le Danemark a cru au nouveau **Credo,** grâce aux intrigues du roi Christian II. Les catholiques ont été à leur tour chassés de Norwège, d'Angleterre et d'Ecosse. Le calvinisme au seizième siècle, le voltairianisme au dix-huitième siècle, ont gagné tant de terrain en France, que la foi de cette glorieuse nation catholique a deux fois frémi dans la balance. Seule de toutes les nations de l'Europe du Nord, l'Irlande est restée fidèle à l'antique église.

La situation aujourd'hui

Considérons le champ de bataille maintenant que le bruit et la fumée se sont dissipés. Examinons la condition de la vieille Eglise après qu'elle est passée par ces mortels conflits, nous la voyons aujourd'hui, numériquement plus forte qu'à aucune époque de son histoire antérieure. Les pertes qu'elle a subies dans le vieux monde sont plus que compensées par ses acquisitions dans le nouveau. Elle a déjà recouvré une bonne portion du terrain qu'on lui a ravi au seizième siècle, le voltairianisme au dix-huitième siècle, ont gagné tant de terrain en France, que la foi de cette glorieuse nation catholique a deux fois frémi dans la balance. Seule de toutes les nations de l'Europe du Nord, l'Irlande est restée à l'antique église.

Considérons le champ de bataille maintenant que le bruit et la fumée se sont dissipés. Examinons la condition de la vieille Eglise après qu'elle est passée par ces mortels conflits, nous la voyons aujourd'hui numériquement plus forte qu'à aucune époque de son histoire antérieure. Les pertes qu'elle a subies dans le vieux monde sont plus que compensées par ses acquisitions dans le nouveau. Elle a déjà recouvré une bonne portion du terrain qu'on lui a ravi au seizième siècle. Elle compte plus de deux cent trente-six millions d'adhérents. Elle n'existe pas aujourd'hui à l'état d'institution stérile, mais dans toute l'intégrité et la plénitude de sa vie, avec son organisation intacte, plus unie, plus compacte et plus vigoureuse que jamais.

La Réforme et l'arianisme

Ce que l'on appelle la réforme du seizième siècle a plusieurs points de ressemblance avec l'hérésie d'Arius. Les deux schismes ont été préparés par des prêtres impatients du joug de l'Evangile, désireux de nouveautés, sensibles à l'ambition et à la vaine gloire. Tous les deux furent nourris et secondés par les princes régnants et eurent un nombre prodigieux de prosélytes. Tous les deux, pour un temps, se sont répandus avec la force irrésistible d'un ouragan infernal, jusqu'à ce que sa fureur fût passée. Les deux hérésies se sont dans la suite fractionnées en différents corps. L'extinction du protestantisme compléterait le parallèle.

L'opinion de De Maistre

Pour cette conjecture voici une remarque de de Maistre bien digne d'attention: "Si le protestantisme porte toujours le même nom, quoique sa foi ait immensément varié, c'est que son nom étant purement négatif et ne signifiant qu'une renonciation au catholicisme, moins il croira, et plus il **protestera,** plus il sera lui-même. Son nom devenant donc tous les jours plus vrai, il doit subsister jusqu'au moment où il périra, comme l'ulcère périt avec le dernier atome de chair vivante qu'il a dévoré" — De Maistre: **Du Pape,** liv. IV, chap. IV.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Comme ces deux révolutions sont le fruit de la rébellion, qu'elles ont été marquées par la même vigoureuse jeunesse, par la même virilité précoce, par le même déclin prématuré, par le même démembrement des parties, nous ne sommes pas téméraires en prédisant que la dissolution qui a depuis longtemps anéanti la première, doit tôt ou tard détruire la seconde. Pour l'Eglise catholique, parce qu'elle est l'oeuvre de Dieu, elle "renouvelle toujours sa jeunesse comme l'aigle."

(1) S. Luc, I, 32, 33.
(2) S. Matth., XVI, 18.
(3) S. Matth., XVIII, 20.
(4) Si l'on en excepte quelques sectes orientales remontant au sixième et au neuvième siècle.
(5) **Décadence et chute de l'Empire romain,** XXXVII, p. 450.

IL VIENT

—Il vient. Il arrive à la fin du mois.

—Qui donc? demandez-vous.

—Le carême.

Le carême, brr... Ce seul nom fait courir un petit frisson à fleur de peau. Et cependant Dieu sait si on l'a modernisé, **décarêmé,** ce vieux carême de nos grands-pères. A coup sûr, en voyant les adoucissements dont nous jouissons, nos aïeux hausseraient les épaules de pitié et diraient: le carême, ça! allons donc!

Or, ce carême, tout adouci, tout modernisé qu'il soit, fait encore peur; et plusieurs à son approche menacent de s'évanouir. Il est nécessaire cependant, car nous avons autant que nos grands-pères besoin d'expiation.

Si l'affaiblissement des santés, le surmenage ou un travail pénible ne nous permettent pas le jeûne, ils ne nous dispensent pas de faire pénitence. A ceux donc qui ne peuvent jeûner, incombe le devoir d'adapter le carême à leur santé; s'ils ne peuvent faire le carême en grand, qu'ils le fassent en petit. Si ce n'est pas l'ordre formel de l'Eglise, c'est au moins son désir et son esprit.

Voici quelques conseils à titre de suggestion.

Carême de ceux qui ne peuvent jeûner

Carême de la bouche. Je connais des messieurs qui sacrifient leur petit coup, d'autres qui se privent de tabac jusqu'à midi; je connais des dames qui boivent leur café sans sucre, des demoiselles qui s'interdisent de croquer un bonbon. Et vous, qu'allez-vous sacrifier?

Et puis, il y a **le carême de la langue.** Seigneur, quel supplice! Ne pas piquer son prochain, lui sourire aimablement quand on a tant d'envie de le mordre; envelopper les membres de la famille de bienveillance et de sympathie, quel carême méritoire et pratique!

Le carême des genoux est aussi de saison. Une prière légèrement prolongée le matin, un chemin de croix par semaine, une messe basse sans s'asseoir, tout cela ne risquerait pas de vous rendre impotents. Vous ne pouvez pas jeûner, soit; mais ne pouriez-vous pas faire la prière du soir en famille?

Le carême de l'esprit et du coeur. Autrefois, le soir du mardi gras, cavaliers et blondes se disaient adieu pour quarante longs jours; aujourd'hui, dans les villes, pendant le carême on ne rate pas une veillée, un scope, un vaudeville, une soirée, et cependant aujourd'hui comme autrefois on fait des sottises... un peu plus qu'autrefois! Allons, soyez chrétiens, allez-y généreusement de votre sacrifice.

Et ces lectures frivoles, pour ne pas dire plus, ne pourriez-vous pas avec avantage les remplacer par quelque chose de plus sérieux? Ces mille petites recherches des aises, cet égoïsme, ce laisser-aller, ne serait-ce pas l'occasion d'y mettre un terme? Quel temps plus approprié à ces réformes que le carême!

Utile à rappeler

1o C'est une erreur de croire que tous ceux qui travaillent sont par le fait même dispensés du jeûne. En cas de doute, prenez l'avis de votre confesseur et n'attendez pas pour cela le jour de Pâques.

2o C'est un péché mortel de manquer au jeûne sans une raison légitime et ce péché se renouvelle autant de fois que l'on passe de jours à violer ce précepte.

3o C'est une erreur de croire que l'on peut rompre le jeûne pour plaire à un ami qui invite à manger hors le temps des repas.

—"Bulletin Paroissial de l'Immaculée-Conception."

LA PEUR DES RESPONSABILITES

— Pourquoi ne posez-vous pas votre candidature à la mairie? demandai-je l'autre jour à un bon citoyen, intelligent, débrouillard. Vous savez comme moi, que cette démarche serait bien vue et fortement appuyée par les meilleurs éléments de la paroisse.

Comme X ne me répondait pas, je continuai:

Vous n'ignorez pas non plus en quel état sont nos affaires. Vous en souffrez, vous vous en plaignez. L'occasion est belle; il s'agit de nous remuer et de remédier au mal par de bonnes nominations. Vous êtes honnête, intelligent, vous avez de l'expérience. Présentez-vous!

X était visiblement mal à l'aise.

—Me présenter! vous n'y pensez pas, fit-il, enfin. C'est impossible. Me faire critiquer par Pierre, par Jacques, jamais! et puis, vous savez, je ne suis pas ambitieux, moi; j'aime mieux ne me mêler que des mes affaires.

Je sentis qu'il serait inutile d'insister et je laissai X à son coin de feu.

• • •

Ils ne sont pas rares aujourd'hui les braves gens enclins à esquiver les responsabilités, comme on esquive un écrasant fardeau. Ils se plaignent, critiquent, se lamentent. Mais leur faut-il payer de leur personne, ils se dérobent en cachant leur lâcheté, leur manque d'esprit civique sous un désintéressement prétendu: "Moi, je ne suis pas ambitieux!"

Or qu'arrive-t-il trop souvent? Les bons citoyens se dérobent, et les charges qu'ils auraient pu remplir pour le plus grand bien de la paroisse, de l'Eglise, ou du pays, passent en d'autres mains, moins sûres, moins honnêtes et servent aux intrigants à pousser leurs affaires personnelles ou celles d'une coterie. Alors les braves gens se lamentent, mais ne se corrigent pas. Claquemurés dans leur égoïsme, ils attendent un sauveur, l'appellent de leurs soupirs.

Soupirons moins et agissons plus; les lamentations ne guérissent rien. Payons de nos personnes. Il faut, il est vrai, du dévouement, de la générosité pour prendre en mains les intérêts de tous, quels que puissent être les comptes à rendre, les inconvénients, la peine et les difficultés; mais souvent c'est un devoir.

• • •

La peur des responsabilités jette parfois sur un autre écueil ceux qui sont au gouvernail.

Combien qui dans les charges, n'osent pas se servir de leur autorité? Ils hésitent devant une action nette et décidée, ménagent la chèvre et le choux, ferment les yeux pour ne pas voir, ne pas se créer d'affaire. Par crainte de se compromettre ou d'être critiqués, ils tolèrent ou se laissent conduire par ceux qu'ils devraient mener. Leur faiblesse fait la force des autres, qui relèvent la tête avec audace.

Combien de désordres dans les paroisses pourraient être radicalement extirpés, combien de trous fermés, combien de lacunes comblées, si ceux qui ont en main l'autorité avaient le courage d'agir avec énergie?

D'autres, toujours par peur des responsabilités, craignent dans leurs fonctions toute initiative, toute innovation qui s'impose. Quoi, on parle de construire un trottoir, d'éclairer les rues, de moderniser la vieille école, d'établir un aqueduc! allons donc, nos pères s'en sont bien passés? Et puis que diront Jacques et Jean? Après tout, ça ne presse pas, et de fait on attendra longtemps. C'est ainsi que la peur d'être tenu pour responsable favorise la routine, tue l'initiative, crée la défiance d'agir.

Ayons donc le courage d'accepter les charges et d'endosser les inconvénients d'une décision prudente et mûrie. Soyons des hommes de progrès, intéressés au bien général; payons de notre personne et prenons loyalement les responsabilités qui s'imposent: l'intérêt général l'exige et c'est faire oeuvre de citoyen.

—"Bulletin Paroissial de l'Imculée Conception."

CA S'EXPLIQUE

C'était un dimanche. Je faisais les cent pas sur le débarcadère de la gare de X, attendant l'arrivée du train.

Le passage du train est toujours un événement dans les paroisses rurales. Les curieux se pressaient aux alentours, causant par petits groupes.

L'un de ces groupes, plus bruyant que les autres, attira de suite mon attention. Il se composait de quelques jeunes flâneurs venus là pour se dégourdir les jambes et tuer le temps. Ces jeunes gens, les mains dans les poches, le chapeau campé sur la nuque, ressemblaient à bien d'autres que vous avez rencontrés au coin des rues, à la porte des buvettes, des scopes, ou des salles de jeu.

Leur conversation que je pouvais suivre n'avait rien de particulièrement intéressant. Elle était banale, vulgaire: des éclats de voix; de gros rires, des remarques saugrenues entrecoupées de **maudit**... et d'autres expressions aussi choquantes qu'on devine; et c'était tout.

Je ne pus refouler une impression de tristesse; je me disais: Voilà des jeunes Canadiens appartenant à des familles honnêtes; qui le croirait?

D'où peut donc venir cette vulgarité de langage?

Il y a là sans doute de la pose. Certains jeunes gens croient se grandir, se donner de l'importance par ces brutalités. Ils font hausser de pitié les épaules des honnêtes gens et c'est tout. On n'est pas un homme parce qu'on est grossier, sacreur ou blasphémeur. La brutalité de paroles, de ton, de manières ne grandit pas; elle abaisse celui qui l'emploie, provoque le mépris et le dégoût.

Mais si le gamin, pour faire son homme, entrecoupe ses phrases de

(A suivre sur la page 6)

CE QU'IL FAUT SAVOIR

CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

Fêtes d'obligation

Tous les dimanches de l'année.

La Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier.

L'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier.

L'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai.

La Toussaint, 1er novembre.

L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre.

Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

• • •

Jours maigres ou d'abstinence

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o Le Samedi-Saint jusqu'à midi.

• • •

Jeûnes d'obligation

1o Les Quatre-Temps, qui tombent cette année, les 20, 22 et 23 février; — les 22, 24 et 25 mai; — les 18, 20 et 21 septembre; — les 18, 20 et 21 décembre. — 2o Le Carême tout entier, excepté les dimanches. — 3o Les vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption et de la Toussaint. Il n'est plus défendu, au même repas, de prendre de la viande et du poisson. — On peut aussi échanger la collation du soir avec le dîner. — Le jeûne et l'abstinence le Samedi-Saint cessent après le midi de ce jour.

• • •

Temps ou la célébration solennelle des mariages n'est pas permise

Depuis le premier dimanche de l'Avent jusqu'à Noël inclusivement, et depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de Pâques inclusivement.

• • •

Saisons

Le printemps commence le 21 mars, à 5 h. 26 m. du matin.

L'été commence le 22 juin, à 0 h. 50 m. du matin.

L'automne commence le 23 septembre, à 3 h. 46 m. du soir.

L'hiver commence le 22 décembre, à 10 h. 41 m. du matin.

PHASES DE LA LUNE

Février

Dernier quartier, le 4, à 2 h. 52 m. du matin.

Nouvelle lune, le 11, à 5 h. 5 m. du matin.

Premier quartier, le 17, à 7 h. 57 m. du soir.

Pleine lune, le 25, à 4 h. 35 m. du soir.

NOS SAINTS PATRONS

Février

17. Dimanche—I du Carême. S. Théodule.
18. Lundi—S. Siméon, év. et mart.
19. Mardi—S. Conrad, solitaire.
20. Mercredi—Quatre-Temps. S. Eucher, évêque.
21. Jeudi—Ste Vitaline, vierge.
22. Vendredi—Q.-Temps. Chaire de S. P. à A.
23. Samedi—Q.-Temps. S. P. Damien.

Autour de la Ferme

LA ROTATION

La division faite la semaine dernière en vue d'une rotation de six à sept ans pratiquée sur un terrain de 320 acres a paru bien défectueuse, puisqu'il n'y avait pas de prairie. Comment nourrir ces 8 à 10 vaches puis une vingtaine de jeunes bêtes? Et il ne faut pas oublier que ce travail ne se fera pas sans une dizaine de chevaux de trait et autant de jeunes poulins.

Le terrain qui va servir de pâturage pourait bien, une première année, être laissé en prairie, et il y en aurait tous les ans, puisque nous faisons une "rotation". Mais qu'est-ce que cela pour tant d'animaux.

Le mil n'a jamais été un succès dans notre province, pas plus pour la praire que le pâturage. Quand on dit à un fermier canadien-français, habitué aux prairies de Québec, que le mil ne donne pas plus satisfaction pour le foin que pour le pâturage, il nous fait une belle grimace et ça veut dire qu'il en a assez de nos terrains.

J'ai pris, cet automne, les statistiques pour la récolte de quarante cultivateurs, et de ce nombre trente-huit n'ont pas fait une tonne de mil; et cependant ces messieurs ont vendu du blé en abondance.

—Ils avaient donc moins de chevaux.

—Ils ont vendu des animaux en grand nombre; de fait, presque toutes les semaines un char d'animaux s'en va à Winnipeg. En plus, ces messieurs vendent cet hiver du lait pour des montants variant de $75 à $150 et plus par mois. Evidemment, pour faire une vente continuelle comme celle-là, on ne fait pas manger les vaches "par coeur": il leur faut du fourrage, et en quantité. Aussi ces 40 fermes ont produit de 60 à 100 tonnes de fourrage vert, soit blé d'Inde, folle avoine, et même chardon jaune.

Le discuteur qui est assez habile pour faire servir à sa cause les raisonnements de son adversaire est déjà sûr de son affaire. De même aussi le cultivateur qui sait employer à son avantage les herbes les plus nuisibles est déjà maître de la position.

Voyez quelle différence entre ce cultivateur et celui qui ne veut pas d'animaux sur sa ferme. Ce dernier amaigrit ses chevaux, dépense son avoine et autres grains qui lui coûtent très cher, pour détruire en labourant des mauvaises herbes que le premier emploie à nourrir et engraisser des animaux pour la boucherie et vendre du lait pour des montants presque extraordinaires.

En plus il y a sur mon terrain de 320 acres, 30 acres en luzerne qui ne sont pas à négliger. Ce foin si riche, — puisqu'il vaut le bon son de blé, livre pour livre, — ce foin, dis-je, rend de 3 à 4 tonnes à l'acre; — pour ne pas nous tromper, disons que le nôtre va rendre 2 tonnes à l'acre. — Cela donnera bien 60 tonnes. Et si vous pouvez hacher cette luzerne avec autant de paille, — ce qui se fait très facilement, — alors vous avez 120 tonnes d'un fourrage de 1re classe. Je crois que ceci, ajouté aux fourragès verts mentionnés plus haut, règle la question du foin, même pour les plus exigents.

Le hache-paille et l'étendeur de fumier sont des instruments trop peu connus. Cependant, dans quelques années ils seront considérés comme étant de première nécessité sur la ferme. Il est aussi grand temps de songer à la construction des silos, qui seront une grande richesse pour la ferme.

N.-C. JUTRAS, ptre.

LA LUZERNE

Que diraient bon nombre de nos cultivateurs, si on leur proposait une méthode pratique de faire pousser du son dans leurs champs.

—Mais, du son, ça se vend trente piastres la tonne, monsieur; possédez-vous vraiment un moyen d'en faire pousser?

—Nous ne connaissons pas d'autres moyens de faire pousser de son que de récolter du blé et d'en faire extraire le son, mais c'est fort coûteux, et il se trouve une plante qui pousse facilement, donne une récolte de trois à quatre tonnes à l'acre, et qui vaut absolument le son pour nourrir les vaches. L'analyse faite par les chimistes donne la même quantité de protéine au son et à notre plante merveilleuse. Or la protéine c'est ce qui fait le lait et la viande.

—Et le nom de cette plante merveilleuse?

—La luzerne.

—Vraiment?

—Oui, absolument, et le plus étonnant c'est que si peu de fermiers ont consenti jusqu'ici, à exploiter cette mine d'or. Dix acres de luzerne donnent de trente à quarante tonnes de fourrage qui vaut en qualité nutritive trois fois le foin ordinaire. Les nôtres, ceux surtout qui ont un troupeau, devraient se mettre à la besogne dès cette année, et s'assurer de la mine d'or qu'est un champ de luzerne. Elle peut pousser sur toutes les terres même celles qui ne sont pas très fertiles, mais pour faire une expérience vraiment satisfaisante il faut bien préparer le champ à ensemencer, la nettoyer de mauvaises herbes, car la luzerne, au début, n'aura pas de chance si elle est étouffée par les mauvaises herbes dans un champ absolument empesté. Il faudra aussi à tout prix inoculer la graine autrement notre champ, fut-il très bien préparé, ne poussera pas la luzerne. C'est pour avoir négligé d'inoculer la graine qu'un certain nombre ont fait des expériences peu satisfaisantes. La faute ne doit pas être imputée à la luzerne mais à celui qui l'a mal semée.

Réglez au plus tôt la question de votre foin par la culture de la luzerne. Une charge de luzerne mêlée à deux charges et même trois charges de paille vaut le bon foin, comme nourriture aux animaux, et vaut mieux que le foin pour les vaches à lait.

Estimez vous-même ce que veulent dire dix acres de luzerne qui vous donneraient trente tonnes de ce fourrage excellent.

Une fois de plus nous répétons: un champ de luzerne est une mine d'or pour celui qui a un troupeau.

Pour tout détail concernant l'inoculation, écrivez à Monsieur Villeneuve, du Département de l'Agriculture, à Winnipeg. Si vous n'êtes pas bien convaincus de la vérité de ce que nous venons d'écrire, invitez ce Monsieur à venir vous donner une conférence sur la luzerne. Il apportera avec lui des tableaux qui frapperont vos yeux et qui porteront sans nul doute la conviction dans vos intelligences. Ceux qui ont de la luzerne ne regrettent qu'une chose, c'est de ne pas en avoir cultivé depuis longtemps.

Laitue

La laitue vient bien dans tous les bons sols de jardin. La terre doit être riche et assez friable. On peut semer la graine à l'intérieur, six semaines avant l'époque où l'on peut planter en plein air. On développe les plants comme pour les choux. On peut mettre les laitues en lignes espacées d'un pied et les plants à six pouces d'écartement dans les lignes.

On peut aussi semer la graine en pleine terre, dès que le sol est en état d'être travaillé, et éclaircir les plants à quatre ou six pouces de distance. On peut faire des semis en succession toutes les deux semaines jusqu'au 1er juin. Pour obtenir une récolte d'automne, on peut semer la grain à la fin d'août, sur le sol bien préparé.

W. Saxby Blair,
Régisseur de la station expérimentale, Kentville, N.-E.

"JE NE VEUX PAS ME MARIER AVEC UN HABITANT"

Annette, vingt-quatre ans, un gentil minois, une fleur pâlotte des "States", n'aime pas le métier d'habitant. Fille de cultivateur (probablement parce qu'elle ne pouvait pas être consultée avant sa naissance), elle a l'habitude de dire, en s'accompagnant de gestes excentriques, de sourires prétentieux ou de moues savantes:

"Moi, je ne veux pas me marier avec un habitant!"

—Pourquoi? fit l'humble Pierre, B. S. A., en rougissant... pour elle.

—Je n'aime pas la campagne, fit Annette en essayant d'être superbe de dédain.

—C'est pourtant beau la campagne, interrompit Pierre, en se croisant les jambes pour se donner de la contenance.

—Chacun son goût!

—Votre goût n'a que l'inconvénient d'être en contradiction avec celui de milliers de poètes, de savants, d'écrivains de toutes sortes et d'orateurs qui n'ont cessé de proclamer les beautés de la vie rurale; avec celui de tous les gens d'élite qui rêvent de passer au moins une partie de leur vie à la campagne; avec l'évidence des choses elle-même qui n'échappe pas au plus modeste laboureur.."

Annette voulait triompher de la voix et du geste sur son adversaire plus calme et elle reprit avec force:

—On est arriéré à la campagne dans le langage, les idées... Aussi, pas de lumière électrique, pas de grosses "shops", pas de gros "stores", pas de...

—Un langage non arriéré, pour vous, c'est un mélange d'anglais et de français! Nos habitants sont plus fiers que ça, ils ont conservé le pur parler de France.

"Pas de lumière électrique", mais un bon soleil qui n'est pas banni de toute part comme dans beaucoup d'usines. Il n'y a pas non plus de plus belle usine que celle où se construit le blé, où se fabriquent les aliments nécessaires à l'existence. Le grand patron de cette usine, c'est le Créateur lui-même, et les créatures coopératrices de son oeuvre sont les ouvriers: chacun reçoit suivant son mérite. Dans cette grande manufacture, personne, pour gagner sa vie, ne doit la risquer ou l'user d'une façon précoce. Sur la terre, pas d'absence de lumière et d'air! pas la voix d'un contre-maître qui vous harcèle! Il règne partout un grand calme, une paix souveraine.

—Pour moi, dit Annette en mendiant du regard l'approbation de l'assistance, je ne connais pas de "job" plus "toff" que celle du cultivateur.

La haine des anglicismes et l'amour de l'agriculture avaient incendié la prunelle de Pierre qui lançait des éclairs:

—Si la besogne st rude, elle fait honneur à l'énergie de ceux qui l'accomplissent. L'agriculture n'a pas besoin de paresseux. Les fainéants peuvent chercher leur salut ailleurs.

C'est un rude métier, avouons-le, mais les agriculteurs, par le fait qu'ils travaillent durement, et sous le regard du Ciel, toujours, offrent des garanties d'énergie, de vertu, de santé, d'affection, comme on n'en rencontre pas toujours dans les autres classes de la société des travailleurs.

Une jeune fille sérieuse ne doit pas craindre de presser la main calleuse, mais solide, d'un cultivateur. C'est encore à la campagne que le bonheur conjugal fleurit avec plus de charme, d'ampleur et de continuité.

Les habitants sont les rois du monde, et vous ne serez peut-être jamais plus grande reine qu'en vous associant à l'un d'eux.

Pierre s'était redressé pour donner autant d'aplomb à son corps qu'à ses arguments.

—Mademoiselle Annette, une fille sage, même si elle n'a pas de goût pour la terre, ne doit jamais mépriser la profession de son père. Elle ne doit manifester aucun dédain pour le métier qui la maintient dans l'existence et qui réclame la sympathie de tout être bien pensant...

Pierre parla encore longuement, jusqu'à amener la conviction dans l'âme d'Annette.

...Le coeur, plus tard, se mit de la partie, et, pour prouver la sincérité de sa conversion à la terre, Annette promit sa main à Pierre, dans lequel il y a... l'étoffe d'un habitant.

—Extrait de "Premières Semailles", par Georges Bouchard, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.

LES RECOLTES DU QUEBEC

Québec, 7. — Le Bureau des Statistiques publie une évaluation annuelle du rendement, de la qualité et de la valeur des principales récoltes des céréales pour la saison de 1917. Ces chiffres sont le complément définitif des statistiques agricoles recueillies, le printemps dernier, par les titulaires des écoles rurales qui ont servi de médium entre les cultivateurs et le Bureau Provincial des Statistiques. Un personnel de plus de 2,000 correspondants adresse pour chaque municipalité de la province de Québec, un rapport mensuel permettant d'établir, d'une façon assez précise, les variations survenues pendant la période de croissance et de faire connaître, à l'automne, le rendement, la qualité, de même que la valeur des produits de la terre.

Rendement des des céréales. — Le rendement total du blé a été de 3,883,600 boisseaux, contre 960,000 l'année précédente. L'avoine a donné 34,466,200 boisseaux, contre 24,411,000 en 1916. L'orge a rapporté 3,063,000 boisseaux contre 1,456,000 l'année précédente. Le rendement moyen, par acre, de ces céréales a été comme suit, en 1917; le blé, 14 boisseaux, l'avoine, 21.75 boisseaux; l'orge, 18.50; le seigle, 16.75 boisseaux. Le rendement total des autres céréales, en 1917, a été le suivant: le seigle, 376,000 boisseaux; les pois, 797,500 boisseaux; les fèves, 627,400 boisseaux le sarrasin, 2,699,000 boisseaux; les grains mélangés, 2,609,900 boisseaux; le lin, 47,000 boisseaux; le maïs à grains, 1,802,700 boisseaux.

Qualité des céréales. — La qualité des céréales, en 1917, d'après la pesanteur moyenne, par boisseau, est indiquée dans les chiffres ci-après: blé de printemps, 57.94 livres par boisseau; l'avoine, 34.34 livres par boisseau; l'orge, 48.14; le seigle, 53.36; les pois, 59.15; les fèves, 59.90; le sarrasin, 46.55; les grains mélangés, 44.50; le lin, 53.21; le maïs à grains, 56.89.

Prix moyen des céréales par boisseau. — On verra que les prix suivants sont beaucoup plus élevés que ceux des années précédentes; ils ont été établis d'après les rapports des correspondants des différentes municipalités de la province. Ainsi, le prix moyen, par boisseau, du blé, est de $2.46; de l'avoine $1.92; de l'orge, $1.58; du seigle, $1.78; des pois, $4.51; des fèves, $7.77; du sarrasin, $1.73; des grains mélangés, $1.33; du lin, $3.37; du maïs à grains, $2.25.

Valeur totale des céréales de Québec. — Avec les statistiques qui précèdent, et connaissant les superficies ensemencées le printemps dernier, il est facile d'établir la valeur de la totale des différentes récoltes. La récolte du blé vaut 9,553,755; l'avoine, $29,868,900; l'orge, $4,840,500; le seigle, $669,300; les pois, $3,596,700; les fèves, $6,428,000; le sarrasin, $4,669,300; les grains mélangés, $3,471,200; le lin, $158,400; le maïs à grain, $4,057,000; ce qui fait un total de $152,197,900, contre une valeur de $102,937,000 pour l'année 1916. Toutefois, il est bon de faire remarquer ici que la grande différence de ces chiffres ne provient pas seulement de l'augmentation des prix, mais aussi des renseignements plus complets qu'il a été possible de recueillir avec l'organisation provinciale d'un Bureau des Statistiques, sur l'effort colossal du cultivateur pour étendre ses cultures, suivant l'appel pressant qu'il lui en a été fait le printemps dernier.

PAS D'ELECTION EN ONTARIO

Toronto, 8. — Il n'y aura pas d'élection en temps de guerre dans la province d'Ontario. A l'ouverture de la séance du soir, le premier ministre, sir William Hearst, s'est levé et a annoncé qu'il acceptait la motion venue du chef de l'opposition au cours de l'après-midi, de prolonger la vie de la législature. Une loi sera présentée à cette fin, mais on n'en saurait dire actuellement les dispositions.

Il est probablement certain cependant qu'en s'appuyant sur la proposition du chef de l'opposition, elle s'étendra jusqu'à une date raisonnable après la conclusion de la paix. Cette prolongation du terme parlementaire est considérée comme une mesure de guerre.

COURS D'AGRICULTURE

Un cours d'agriculture, d'emploi de moteurs à gazoline et de couture aura lieu à Sainte-Rose du Lac, entre le 18 et le 22 février.

Un cours analogue aura lieu à Saint-Pierre Jolys entre le 26 février et le 8 mars; à Saint-Jean-Baptiste entre le 12 mars et le 22 mars.

COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 12 février

BLE

No 1 Nord déchargé	$2.21
No 2 Nord déchargé	2.18
No 3 Nord déchargé	2.15
No 4 Nord décehargé	2.08
No 5 Nord déchargé	1.96
No 6 Nord déchargé	1.87
Fourrage, déchargé	1.70
No 1 Nord "Tough"	2.15
No 2 Nord "Tough"	2.12
No 3 Nord "Tough"	2.07
No 4 Nord "Tough"	2.02
No 5 Nord "Tough"	1.90
No 6 Nord "Tough"	1.82
Fourrage, "Tough"	1.65
No 1 Nord rejeté	2.11
No 2 Nord rejeté	2.08
No 3 Nord rejeté	2.03
No 4 Nord rejeté	1.94
No 1 Nord "Smutty"	2.12
No 2 Nord "Smutty"	2.09
No 3 Nord "Smutty"	2.05

AVOINE

2 C. W., déchargé	$ .89
3 C. W., déchargé	.84
Extra 1 four., déchargé	.84¼
No 1 fourrage, déchargé	.81
No 2 fourrage, déchargé	.78

ORGE

No 3 C. W.	$1.56¾
No 4 C. W.	1.51¾
Rejeté	1.25
Fourrage	1.25

LIN

1 N. W. C., déchargé	$3.29⅛
1 C. W., déchargé	3.25⅝
3 C. W., déchargé	3.08⅛

SEIGLE

2 C. W.	$1.97

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

BETAIL

"Steers."—	
Excellent	$10.50 à $11.50
Choix	$9.50 à $10.00
Bon	$8.50 à $9.25
Choix, "feeders"	$8.00 à $8.75
Bon	$7.00 à $7.50
Choix, "stockers"	$7.35 à $7.75
Ordinaires 'stockers'	$6.00 à $7.00
"Bulls".—	
Excellents	$7.25 à $8.00
Bons	$6.50 à $7.00
Légers	$5.50 à $6.25
"Oxen".—	
Excellents	$7.50 à $8.50
Bons	$6.25 à $7.25
Ordinaires	$5.00 à $5.75
Vaches.—	
Excellents	$8.50 à $9.00
Choix	$7.40 à $8.25
Bons	$6.35 à $7.15
"Cutters"	$5.50 à $6.00
"Canners"	$4.25 à $5.25
Taures.—	
Excellents	$9.25 à $10.00
Choix	$8.50 à $9.00
Bons	$7.50 à $8.00
Choix "stockers"	$7.50 à $8.00
Ordinaires 'stockers'	$6.50 à $7.25
Cochons.—	
Choix	$18,25
Légers (110-140)	$14.50
Légers (110 et moins)	$13.00
Lourds. Choix	$14.00
Truies	$13.00
"Stags"	$8.00
Moutons.—	
Agneaux	$15.00 à $17.00
Moutons	$12.00 à $14.00

PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—	
Frais pondus	.55
Oeufs frais	.40
Beurre.—	
Crêmerie	.45
De ferme	.34
Viandes—	
Boeuf	.19
Veau	.16
Mouton	.25½
Porc	.27
Bacon. Flanc	.41
Gruau—	
Sac de 80 livres	$4.35

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

Five Roses. Sac de 98 liv.	$5.25
Five Roses. 2 de 49 liv.	$5.30
Five Roses. 4 de 24 liv.	$5.45
Purity. Sac de 98 liv.	$5.25
Purity. 2 de 49 livres	$5.30
Purity. 4 de 24 livres	$5.45
Royal Household. 98 livres	$5.25
Royal Household. 2 de 49 liv.	$5.30
Royal Household. 4 de 24 liv.	$5.45

Alimentation—

(Prix des meuneries.)

Avoine. La tonne	$58.00
Seigle. Le sac	$5.50

	Son	Gru
Winnipeg	$30.80	$35.80
Portage	$30.80	$35.80
Brandon	$30.00	$35.00

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

Granulé, Extra	$9.25

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—

Patates du Manitoba	.95 à $1.10

Poisson—

Truite du lac Supérieur	.10¾
Saumon gelé	.23
Brochet	.11
Poisson blanc du lac Winnipeg	.11

Foin—

"Timothy" No 1	$26
"Timothy" No 2	$23
"Red Top" No 1	$20
"Red Top" No 2	$18

En Province

SAINT-ADOLPHE

Plusieurs personnes d'ici se rendirent à la partie de cartes de Sainte-Agathe, dimanche dernier, malgré le gros froid. Ils ont trouvé cette partie bien intéressante, si intéressante qu'elles se proposent d'y retourner. Done, à dimanche à tous.

Pique Coeur.

LA SALLE

Lundi dernier, il y eut un commencement d'incendie au presbytère. Heureusement que la cloche avertit assez tôt pour qu'on pût éteindre ce feu. Les pertes ne sont pas considérables.

* * *

C'est avec plaisir que nous voyons revenir parmi nous Mlle Saurette, institutrice à LaSalle, après avoir été retenue à l'hôpital pour quelques jours, pour cause de maladie.

* * *

Monsieur le Curé Halde nous quittait cet après-midi pour assister aux funérailles de M. l'abbé Joubert, qui auront lieu mercredi, à Saint-Pierre-Jolys.

* * *

M. Riel est en visite chez sa soeur, Mme J. Comeau.

* * *

LaSalle n'est certainement pas en arrière, a-t-on publié il y a déjà quelques semaines. Cependant, quoiqu'on mentionnait un si grand nombre de riches cultivateurs, on a dû faire un oubli en ne disant pas que ce petit village avait aussi le privilège d'avoir, résidant au centre même, M. E. Lacombe, excellent forgeron et bon mécanicien. Ce dernier s'y connaît très bien dans les autos, dit-on, puisque de son Ford il a refait une machine neuve.

Poilu.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Une séance dramatique et musicale est annoncée pour le 11 février prochain, à la Salle Municipale, et dont le produit sera employé à acheter une bannière ou drapeau du Sacré-Coeur pour nos "Cadets" de l'école du village.

Le dévouement qu'apporte, depuis quelques semaines, le Rév. Frère Victor, à bien exercer ses acteurs ainsi que la bonne volonté que mettent ces derniers à bien remplir leur rôle, fait présager un succès complet.

Le drame si touchant des "Jeunes captifs" et la risible aventure du "Départ pour la Californie", promettent de rendre courtes les quelques heures que nous passerons à la salle. Maintenant, ajoutez à ces deux pièces de résistance quelques belles déclamations et une pantomine de première force, et je suis sûr que les absents seuls se repentiront d'avoir manqué une si belle occasion de jouir.

Les billets se vendent avec rapidité, et nous craignons d'être obligés d'en arrêter la vente, pour ne pas avoir à refuser l'entrée de la salle à beaucoup de personnes munies de billets.

Voici la distribution des rôles pour le drame et la comédie:

"Les Jeunes Captifs". — Rodolfo, chef de brigands, Alfred Lassalle; Le Comte de Lansfeld, Eugène Ritchot; Frédéric et Alfred, fils du Comte, Lucien Hébert et Sylvio Carrière; Pietro, lieutenant de Rodolfo, Ovila Pelouin; Sterno, brigand, Léopold Tétreault; Brigands.

"Le Départ pour la Calfornie". — Le Docteur Killman, François Pourbaix; Arthur, son neveu, Chalemagne Préfontaine; Edouard, ami d'Arthur, J.-Marie Tétreault; Simon, valet de Killman, Ambroise Joubert; Thomas, valet d'Edouard, Hermas Rajotte; Policas: Joseph Lambert, Léo Carrière, Denis Renuart.

SAINT-NORBERT

Il semble que notre petit village n'existe pas, si on en doit juger par le courrier de province. Et pourtant? Jugez.

Dimanche, le 3, les Dames Patronesses donnaient une partie de whist. Jamais soirée n'a été plus réussie et n'a eu plus de succès. On la trouva trop courte. Notre bon curé fit connaître les gagnants: Premier prix des dames, Mlle Yvonne Campeau; premier prix des hommes, M. Antille; prix de consolation, M. Gabrielle Cloutier. La partie fut suivie du goûter et de l'exécution d'un joli programme musical. Nous eûmes le plaisir d'entendre Mlle Yvonne Campeau, M. Joseph Landry, Mlle Alida Laporte et M. Raphaël Champagne.

* * *

Lundi, le 4, Mlle Edwardine Champagne unissait sa destinée à celle de M. V. Véroux. Après le mariage, les époux se rendirent chez M. Joseph Champagne, père de la mariée, où l'on servit un succulent déjeuner. Aux nouveaux mariés nous souhaitons bonheur et prospérité.

* * *

Nous apprenons avec plaisir la prochaine ouverture d'un salon de modes. Il sera sous la direction de Mme Lamoureux. Bon succès.

* * *

Le froid n'y fait rien. Nos raquetteurs s'en donnent à coeur joie.

Polybe.

LE PAS

Le Département des Postes à Ottawa semble avoir voulu régler le différend existant entre certains groupes de personnes qui diffèrent d'opinion sur le nom que doit porter notre ville. Un de ces groupes veut que la ville s'appelle "Le Pas", et dans ce groupe se trouvent la majorité des Canadiens français. L'autre groupe, composé pour la plupart de gens de langue anglaise, veut que la ville s'appelle "The Pas", c'est-à-dire "Le" traduit en anglais en "The". Aussi, pour régler la question, le Département des Postes, de l'avis de la Société Géographique du Canada, a décidé de donner le nom de "Pas" tout court au bureau de poste de notre ville; donc, depuis le 1er janvier de cette année, tout ce qui émane du bureau de poste porte le nom gracieux de "Pas", — c'est-à-dire rien.

Pour nous, "Le Pas", quoique le plus vieux des trois noms, est le plus beau; aussi nos nouvelles seront pour "Le Pas" comme si rien n'était changé.

* * *

Quelques Canadiens français qui étaient partis à la pêche, l'automne dernier, sont revenus la semaine dernière, n'ayant pas eu la chance de frapper un bon endroit; cependant plusieurs restent, entre autres M. J.-B. Bacon, qui a déjà pris pour au-delà de $5,000 de poisson sur le "Moose Lake". Sur ce même lac, M. Ulric St-Godard, qui avait aussi amené sa famille pour passer l'hiver, a très bien réussi. Mme U. St-Godard et ses enfants sont revenus en ville cette semaine. M. St-Godard, qui était venu la conduire, est retourné à la pêche et compte y rester jusqu'au printemps.

* * *

M. Remi Arial a pris le train lundi dernier, pour un voyage dans l'Ouest. Il doit se rendre jusqu'à Calgary, Alta.

* * *

M. P. Cuillerier, qui fait la pêche sur le lac Cormorant, a bien réussi dans son entreprise. Ces jours derniers il avait au-delà de 400 caisses de poisson de pris, ce qui représente environ 5,000 livres.

* * *

M. Veuillard, autrefois lieutenant en convalescence, est venu d'Hudson Bay Junction, mardi dernier, en voyage d'affaires.

* * *

Le 10 janvier a commencé la série de parties de cartes au profit de l'école séparée, et depuis, chaque jeudi soir, c'est à qui serait l'heureux gagnant des prix offerts. Jusque maintenant, M. Philias Lafontaine semble être le plus favorisé du sort, ayant gagné deux prix sur quatre parties qui se sont jouées. Les dames sont moins ou plus heureuses, — c'est comme on l'entend; — elles sont toujours une dizaine qui ont gagné le même nombre de parties; aussi sont-elles toujours obligées de couper les cartes pour savoir quelle sera la favorisée du sort.

* * *

Durant l'année 1917 il y a eu 58 naissances dans notre ville, dont 35 sont catholiques. Sur ce nombre, 25 sont Canadiens français. En 1916 les naissances enregistrées étaient de 68, dont 48 catholiques, et sur ce nombre 32 Canadiens français.

En 1917 il y a eu 7 mariages catholiques.

* * *

Naissances en janvier 1918

A M. et Mme G. Dupas, une fille qui a reçu au baptême le nom de Denise.

A M. et Mme Jos. Labbé, un fils qui a été baptisé des noms de Joseph-Henri.

A M. et Mme G. Wylie, un fils qui a été baptisé des noms de Roméo-Henri.

A M. et Mme Auguste Rivalin, un fils, qui a été baptisé des noms de Paul-André.

* * *

Plusieurs de nos jeunes gens ont été appelés par la conscription et partent par deux et trois à la fois par chaque train qui sort de Le Pas. Depuis le commencement de la guerre, il est parti pas moins de 900 à 1,000 hommes, comme volontaires et par la conscription.

* * *

L'automne dernier, l'hôpital Saint-Antoine a été agrandi de nouveau d'une aile de 30 pieds de large par 48 pieds de long et à deux étages.

* * *

Depuis novembre dernier, nous avons parmi nous un avocat canadien-français, M. Alexandre Gélinas.

* * *

L'année dernière, il y a eu 123 enfants qui ont fréquenté l'école séparée, ce qui forme la moitié des enfants de la ville en âge d'aller à l'école. Comme dans les années précédentes, les catholiques ont dû payer les taxes pour l'entretien de l'école publique et aussi soutenir leur école séparée.

En décembre dernier, les dames de la Société de Bienfaisance ont donné un bazar au profit de l'école séparée, dans la nouvelle école. Le bazar a duré une semaine et a rapporté la somme de $1,200.

* * *

A un banquet donné à la chorale au commencement de janvier, M. Crépeau a été choisi comme directeur du choeur de chant pour 1918.

* * *

Aux élections municipales pour 1918, M. Adrien Taillon a été élu conseiller dans la deuxième division. C'est le deuxième Canadien français élu conseiller de la ville de Le Pas depuis son incorporation.

Baptiste.

SUFFREN

La semaine dernière, Mme Lavoie, Mme O. Bourque et Frédéric Lavoie sont venus rendre visite à Mme A. Duhamel. Pendant la soirée il y a eu partie de cartes en règle. Mme Lavoie a été victorieuse.

* * *

Mercredi dernier, le Frère Jean de la Croix et M. Jules Lalonde ont été à Abbéville pour affaires importantes.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre que Mme Lavoie aura bientôt recueilli assez pour acheter la statue du patron de l'église d'Abbéville, saint Augustin.

* * *

Lundi dernier, M. Alfred Lalonde a été à Winnipeg pour affaires pressantes et importantes.

* * *

Samedi, le 2 février, a eu lieu dans l'école Lalonde, la première communion des enfants.

Le R. P. Péran, O.M.I., est arrivé le vendredi soir chez M. A. Duhamel. Le matin, il y a eu un grand nombre de confessions. Tous les enfants de l'école se sont confessés. A 10 h. 30, grand'messe chantée, sous l'habile direction de M. A. Pichette et de M. Z. Lavoie. A l'autel, le R. P. Péran, O.M.I., était assisté du Rév. Frère Jean de la Croix.

De beaux cantiques furent chantés par les élèves de l'école.

C'était tout à fait édifiant de voir ces cinq petits enfants s'approcher de la Table Sainte avec modestie et piété. En termes éloquents, le Révérend Père a parlé de la Première Communion, comme étant une action des plus essentielles et des plus sérieuses dans la vie de l'homme.

Après la messe, il y a eu réception du scapulaire du Carmel.

Après la réception du scapulaire, il y a eu une adresse lue au R. P. Péran, par Mlle Sarah Lane, élève du septième grade.

Le R. P. Péran a répondu en termes éloquents aux sentiments exprimés dans l'adresse.

Le Révérend Père paraît satisfait de sa visite à Suffren.

Après la messe, il y a eu dîner chez M. A. Duhamel. Dans l'après-midi, le Révérend Père a rendu visite à Mme Morissette et à M. Jules Lalonde, ainsi que chez M. Napoléon Lane. Il est reparti pour Abbéville vers cinq heures, accompagné du Frère Jean de la Croix et de M. Z. Lavoie.

Il y a eu mission à Saint-Augustin d'Abbéville. Il y avait une nombreuse assistance à la messe.

Voici le texte de l'adresse lue au Révérend Père Péran:

Au R. P. Péran, O.M.I.,
Missionnaire à Suffren.
Mon Révérend Père,

Ce n'est pas très souvent que nous avons le bonheur de vous posséder au milieu de nous. Nous en profitons donc pour venir vous exprimer toute notre joie et notre reconnaissance pour la grâce insigne que vous venez de nous faire en célébrant le saint sacrifice de la messe dans notre humble petite école de Suffren.

Il y a un mois, mon Révérend Père, vous fêtiez vos noces d'argent sacerdotales, à votre mission de Saint-Laurent, entouré d'un nombreux clergé et de vos bonnes religieuses, ainsi que de vos dévouées paroissiens. Ils vous exprimaient leurs voeux de bonheur à l'occasion de cette date mémorable de vos vingt-cinq années de prêtrise.

Il nous était impossible de mêler nos faibles voix à celle de votre bon peuple de Saint-Laurent, mais aujourd'hui, nous en profitons pour venir vous souhaiter encore de longues années, afin que Dieu vous accorde de célébrer vos noces d'or.

Oui, mon Révérend Père, au nom de toutes les âmes de cette mission de Suffren, **Ad multos annos!** Oui, bien des années encore pour travailler à la vigne du Seigneur!

Hélas! le prêtre, de nos jours, est si nécessaire pour aider les âmes chrétiennes à poursuivre leur chemin vers les cieux!

Nous ne sommes tous ici-bas que des pèlerins, et bien faibles quelquefois. Nous avons besoin de secours spirituels à chaque instant; nous trouvons ces secours dans le prêtre du Seigneur. C'est lui qui nous apprend en cet exil cruel quelle route il faut prendre pour arriver au ciel.

Donc, mon Révérend Père, mille fois merci pour votre visite d'aujourd'hui à Suffren, et revenez encore et bien des fois. Nous vous recevrons comme le représentant de Notre-Seigneur.

Il fait si bon de voir le prêtre au milieu de nous! Votre passage sera une bénédiction pour notre petite école et pour toutes les familles de cette mission de Suffren.

Ah! qui nous donnera des paroles ardentes, des paroles du ciel, une langue de feu, une angélique voix et des lèvres brûlantes pour bénir notre Dieu, pour la grâce que nous avons ce matin.

Que la Très Sainte Vierge Marie, dont on célèbre aujourd'hui la Purification, vous accorde, mon Révérend Père, tout ce que vous désirez ici-bas: bonheur, prospérité, longue vie, et la couronne immortelle des saints dans l'éternité bienheureuse.

Les paroissiens de la Mission de Suffren.

Le 2 février 1918.

* * *

Nous sommes heureux d'apprendre le mariage de M. Pierre Daudet, soldat français, avec Mlle Marie-Louise Hébrard. Il aura lieu le mardi-gras à Saint-Laurent.

Louis de Grenade.

SAINT-LEON

La semaine dernière nous a amené deux nouveaux mariés en voyage de noces. Ce sont M. Albert Boisvert et Anida Gareau, de Winnipeg. Ils sont partis mercredi enchantés de leur promenade.

* * *

Le bonhomme hiver nous a fait rudement sentir, la semaine dernière, qu'il ne nous avait pas oublié. Cette année le thermomètre s'est assez régulièrement tenu entre 35 et 45. C'était pas mal sec, et du vent, Messieurs, comme si on le donnait pour rien.

* * *

Saint-Léon s'est lancé dans la voie du progrès et de l'amusement honnête et sain. Jugez-en. D'abord le 16 janvier dernier, grande séance au couvent de Saint-Léon. Le 6 février une partie de cartes. Lundi le 11, grande séance de nouveau. A part cela, les grandes veillées qui se font un peu partout dans la paroisse.

* * *

Mardi dernier, il y a eu au couvent de cette paroisse une partie de cartes au profit de la caisse du Cercle Paroissial de l'Association d'Education de Saint-Léon, qui a préféré cette méthode à celle des cotisations toujours assez mal vues, pour se procurer le nerf de la guerre dont elle a besoin pour faire face à ses affaires courantes. Les paroissiens se sont rendus assez nombreux, et pour la première fois cela a assez bien réussi.

Il y a eu dès le commencement disette de tables, et les derniers venus ont été obligés de regarder jouer les autres. Le Comité, pris au dépourvu, nous a assuré que la prochaine fois ils feront en sorte de contenter tout le monde.

Le premier prix pour les hommes a été gagné par M. Albert Boisvert, de Winnipeg, et celui des dames par Mme Esdras Payette. Le prix de consolation, a été, pour les hommes, adjugé à M. Ovila Rondeau, et pour les dames à Mlle F. Payette.

Quand la partie de cartes a été finie, les ténors de la place nous ont chanté les meilleurs morceaux de leur répertoire; ensuite il y a eu vente de paniers, malheureusement trop rares.

Cette vente a été très disputée. Jeunes et vieux, c'est à qui en aurait un, et beaucoup ont dû s'en passer.

Quand ce fut fini, tous sont rentrés chez eux très contents de cette soirée, et en souhaitant que cela se renouvelle le plus souvent possible.

Lac.

LA SALLE

Dimanche dernier avait lieu chez M. Charles Vauriot une charmante soirée à laquelle assistèrent une trentaine d'invités. Parmi les personnes présentes l'on remarquait: M. et Mme Paul Robillard, de Norwood; Mlles Georgine et Rosa Lacerte, d'Otterburne et de Thibaultville; M. Cailler, de Sainte-Rose du Lac. La soirée, interrompue par une délicat réveillon, s'écoula au milieu du chant et de la musique.

* * *

M. E. Riel, de Willow Bunch, frère de Mme Jos. Cormier, était de passage à LaSalle cette semaine.

* * *

M. et Mme Carrière, de Saint-Norbert, sont les hôtes de leur fille, Mme Henri Bonneteau.

* * *

Notre digne curé, M. Halde, nous a quittés cette semaine pour assister aux funérailles de M. l'abbé Joubert, à Saint-Pierre.

* * *

M. Ephrem Rochon a vendu son vieux magasin à M. Magarell, qui le transportera sur sa ferme à un mille du village.

* * *

Nos jeunes garçons ont passé la semaine en ville pour apprendre à conduire les moteurs.

* * *

M. et Mme Roy, de Lorette, ainsi que M. et Mme Tancrède Gauthier, de Sainte-Agathe, et M. A. Gauthier, étaient en visite chez M. Delphis Lagacé, cette semaine.

* * *

M. Alfred Lalonde, de Willow Bunch, est l'hôte de M. Joseph Comeau, pour quelques semaines.

* * *

M. Raoul Rochon, chef de gare à Semans, Sask., est pour quelque temps chez son père, M. Osias Rochon, par affaires.

* * *

Une grande réunion d'amis avait lieu, jeudi soir, chez M. Delphis Lagacé, à l'occasion du mariage de M. Zéphirin Lagacé avec Mlle Marie Gaudry, de Willow Bunch. Un délicieux goûter fut servi aux invités, et tous se retirèrent enchantés de cette joyeuse réunion.

* * *

Mlle Npémie Gamache, de Deloraine, est en visite au presbytère l'hôte de M. et Mme Halde.

Cornichon.

NOTRE-DAME DE LOURDES

Les braves oubliés

Quand un journal est fondé, c'est pour donner, il me semble, toutes les nouvelles du pays et de l'étranger. Quand je parle de l'étranger, je veux aussi parler des soldats venant d'outre-mer.

C'est à propos de ces militaires, de ces braves, de ces héros de la grande guerre, que je veux parler un peu. Moi qui ne suis nullement journaliste, je serai heureux, si je puis faire voir à ceux qui écrivent dans les journaux, qu'ils dorment la moitié du temps ou qu'ils ne veulent pas voir tout.

Quand des militaires arrivent en permission pour quelques jours, — permission bien gagnée, — on voit parfois immédiatement leur photo dans le journal. Très bien: je ne puis que l'approuver. C'est très bien du journal que de faire connaître au public le nom de ces braves militaires, qui ont noblement accompli leur devoir, dont plusieurs souvent portent fièrement des décorations. Devant ces braves je me découvre; car ceux-là qui portent une décoration ramènent avec eux un peu du beau pays de France, pays qui fait tressaillir tous les coeurs rien que de dire ce simple mot, si grand, si universellement connu; France.

Si quelques-uns de ceux qui reviennent sont mis à l'ordre du jour, pourquoi y en a-t-il d'autres qui restent dans l'ombre, cachés ou oubliés? Pourtant eux aussi ont fait leur devoir, il me semble.

Puisqu'on les a oubliés, je me fais un devoir et un honneur de faire connaître aux chers lecteurs et charmantes lectrices de la **Liberté** deux de ces bons amis qui eux aussi sont restés dans l'ombre, et qui pourtant ont fait courageusement leur devoir de vrais Français.

Je commencerai par le dernier arrivé au pays, un mitrailleur de l'armée française. P. Daudet est le nom de ce brave qui a certainement fait mordre la poussière des champs de bataille à plusieurs Boches. Parti au début de la guerre, il est revenu, ces jours derniers, passer un mois de permission, — qu'il a bien méritée, — auprès de sa chère famille. Pourquoi l'a-t-on oublié, ce brave?

Les premiers partants (cinq), de Notre-Dame de Lourdes, au mois d'août 1914, comptèrent parmi eux les deux frères M. et J.-L. LeGourrierec. Il y a quelques semaines le train venant de Winnipeg déposa sur la plateforme de Notre-Dame de Lourdes un militaire qui fièrement portait un grade de l'armée française; sur sa poitrine brillait la croix des braves, qu'il portait très crânement. A côté de la croix de guerre française on pouvait voir le ruban des blessés, orné d'une étoile en vermeil rouge. "Ah! que je regrette de n'avoir pu assister à sa descente du train". Ce brave militaire, dont vous attendez son nom, je suis persuadé, s'appelle Jean-Louis LeGourrierec. Il a eu l'honneur de rougir le sol de France deux fois par ses blessures; blessé la première fois le 11 mai 1915 dans l'offensive de l'Artois, de deux balles de mitrailleuse dans la jambe droite; une deuxième fois le 25 septembre de la même année, dans l'offensive mémorable de Champagne, en attaquant avec sa compagnie un fortin ennemi, où l'armée française captura 700 prisonniers et 12 mitrailleuses. Il reçut come blessure une balle et un éclat d'obus dans la jambe droite, une autre balle dans le mollet gauche.

Sitôt guéri il repartit pour le front, où il prit part à toutes les offensives. Il y resta jusqu'à l'obtention de sa permission si longuement désirée. Sur la butte de Craonne (Aisne), au moment où il obtint sa permission, il dévala, j'en suis certain, la butte plus vite qu'il ne l'avait montée pour prendre le train qui l'amenait au port d'embarquement.

De peur que mon ami ne soit pas content que je relate la circonstance qui lui fit obtenir sa croix, — lui-même me l'a racontée, — j'aime mieux ma taire jusqu'à ce qu'il m'en donne la permission.

A tous ces braves militaires je souhaite beaucoup de bonheur.

Pan.

MISE AU POINT

M. le Directeur de la **Liberté**,
Winnipeg, Man.

Cher Monsieur,

Auriez-vous la complaisance de m'accorder un petit espace dans une colonne de votre journal pour rectifier une erreur du chroniqueur de Mariapolis, dans l'édition du 30 janvier dernier.

Vraiment, je crois que ce fameux chroniqueur est dans la lune **de ce temps-ci**, pour ne pas s'apercevoir que Joseph Benoit est **bel et bien encore résident à Mariapolis** et qu'il n'a pas, Dieu merci, été commandé de répondre, la semaine dernière, à l'appel militaire, selon l'expression et les sentiments bizarres de "Relindis".

En vous remerciant sincèrement, M. le Directeur, je me souscris

Excelsior.







LES PERTES MARITIMES

Vingt-trois vaisseaux alliés ont été coulés par les sous-marins allemands au cours de la semaine finissant le 2 février. — Les pertes générales anglaises.

Londres, 7. — L'Amirauté rapporte que quinze vaisseaux marchands anglais ont été coulés par les mines ou les sous-marins au cours de la semaine dernière. Dix de ces vaisseaux avaient un tonnage de 1,600 tonnes. Quatre vaisseaux de pêche ont aussi été coulés.

Voici le nombre des victimes des sous-marins depuis le commencement de la campagne:

Semaine	1,600 tonnes et plus	Moins de 1,600	Petits vaisseaux
1re	14	9	3
2e	13	4	3
3e	16	8	21
4e	19	7	10
5e	18	13	6
6e	17	2	6
7e	19	9	12
8e	40	15	9
9e	38	13	8
10e	24	22	16
11e	18	5	3
12e	18	9	3
13e	18	1	2
14e	15	3	5
15e	22	10	6
16e	27	5	0
17e	21	7	0
18e	15	5	11
19e	14	3	7
20e	14	4	7
21e	21	3	1
22e	18	3	0
23e	21	2	0
24e	14	1	2
25e	15	3	2
26e	18	5	0
27e	20	3	0
28e	12	6	4
29e	8	20	1
30e	13	2	2
31e	11	2	0
32e	14	2	3
33e	12	6	1
34e	17	8	0
35e	14	4	0
36e	8	4	0
37e	1	5	1
38e	10	7	0
39e	14	7	0
40e	16	1	4
41e	14	7	0
42e	14	3	1
43e	11	1	1
44e	18	3	0
45e	18	3	4
46e	6	2	2
47e	6	2	0
48e	9	6	1
49e	10	5	4
Total	783	277	172
Grand total			1,232

LES PROPRIETES RELIGIEUSES SAISIES EN RUSSIE

Les autorités bolsheviki lancent un décret abolissant la propriété religieuse et séparent entièrement l'église de l'état. — Des protestations.

Petrograd, 5. — Le Soviet a publié un décret signé par Nicolas Lenine et les autres membres du gouvernement de facto, séparant complètement l'église de l'état, faisant disparaître tous les revenus de l'église provenant de l'état et confisquant les propriétés de l'église, les meubles et les ornements. Le décret stipule que les sociétés religieuses pourront se servir des propriétés exclusivement pour les services religieux.

La liberté religieuse est garantie tant que les sociétés religieuses ne s'occuperont pas d'ordre social, ne limiteront pas les droits des individus ou ne nuiront pas à la république. Aucun devoir religieux ne pourra exempter une personne de ses devoirs de citoyen. Le voeu religieux est aboli et remplacé par une promesse. Les cérémonies du mariage et les règlements de naissance se feront par les autorités civiles. L'enseignement religieux est aboli dans les écoles d'état et dans les écoles privées qui suivent un même cours.

L'état n'aidera aucune église ou société religieuse. Aucune société religieuse n'aura le droit de posséder les immeubles mais aura le seul droit de les emprunter de l'état pour les services religieux.

Cette déclaration ajoute que des moines ont attaqué une Garde Rouge avec un bâton et que des soldats ont été obligés de tirer pour leur protection.

De petites parades de membres de l'Eglise Orthodoxe ont eu lieu, hier, en protestation contre ce décret. La parade la plus importante eut lieu sur la place de la cathédrale de Kazan. Les prélats de l'église marchaient tête nue et portant des images saintes. Aucun membre de cette parade ne fut molesté.

Les autorités de l'institut Smolny ont jeté dans les rues des proclamations disant qu'elles n'ont pas l'intention d'arrêter aucune procession religieuse; mais la rumeur voulant que les autorités dispersent ces processions contribua sensiblement à les faire petites.

Dans les église orthodoxes, les prêtres dirent catégoriquement qu'ils ne s'opposaient pas à la reddition des propriétés religieuses pour sauver la Russie contre un ennemi étranger, mais demandèrent au peuple de combattre jusqu'au bout avant de rendre les saintes images à des Juifs, qui dirent-ils, occupent les positions les plus importantes dans le gouvernement actuel. Les protestations ont pris un caractère anti-sémite.

LA DISETTE DES VIVRES

La situation des vivres va devenir beaucoup plus sérieuse en Angleterre d'ici deux mois. — Contre ceux qui accumulent des vivres.

Londres, 6. — Lord Rhondda, le contrôleur des vivres, a eu une conférence avec plus d'une centaine de députés, hier soir, et leur a donné des renseignements confidentiels sur la situation des vivres dans le pays. Il a discuté avec eux la question d'imposer la ration obligatoire au pays. Lord Rhondda parla une heure durant.

Un bulletin officiel dit que Lord Rhondda a exprimé l'opinion que la situation des vivres va devenir bien plus difficile d'ici une couple de mois. Il a demandé aux députés de l'aider en autant que possible.

Lord Rhondda, croyant qu'un grand nombre de personnes sont passibles d'amende pour avoir accumulé des vivres sans vouloir désobéir à la loi, leur accorde la semaine du 18 février pour remettre ces vivres volontairement. Cette faveur ne s'adresse pas aux personnes contre qui des poursuites sont déjà intentées.

ALLEMANDS BIENTOT A PARIS

Von Hindenburg prétend que les troupes allemandes seront à Paris le 1er avril. — On prévoit de grandes batailles sur le front de l'Ouest.

Londres, 6. — De la Mer du Nord à la frontière de la Suisse l'activité militaire semble augmenter chaque jour en intensité, et on peut facilement prévoir qu'il se livrera dans un avenir rapproché de grosses batailles. Les armées françaises et anglaises ont fait des reconnaissances des lignes allemandes, pendant qu'en retour les Teutons ont porté une attention particulière à tous les secteurs de la ligne alliée.

A Paris

La Haye, 6. — Des voyageurs arrivés ici de l'Allemagne parlent d'une conférence que le maréchal Hindenburg, a eue dernièrement à Berlin avec les représentants de trente journaux allemands, qu'il avait fait mander pour discuter avec eux la situation des vivres.

Quelques journalistes ayant dit qu'au mois de mai prochain il ne resterait plus rien à manger pour les Allemands: "Ma réponse, dit le maréchal, c'est qu'au 1er avril prochain nous serons dans Paris."

LA PROVINCE DE QUEBEC VA DEVENIR PROHIBITIONNISTE

La législature passe en seconde et en troisième lectures une loi établissant la prohibition complète dans la province à partir du 1er mai 1919.

Québec, 8. — La province de Québec a décidé elle aussi de devenir prohibitionniste et elle le sera le premier mai 1919. Le bill de l'honorable Mitchell établissant la prohibition complète à l'exception des vins pour fins sacramentelles et les alcools pour fins médicales et industrielles, a été passé hier soir en deuxième et troisième lectures. Il ne lui reste plus pour avoir force de loi d'être adoptée par le conseil législatif et d'être sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Bien qu'un certain nombre de députés libéraux s'opposèrent au bill lors de sa seconde lecture, ils ne demandèrent cependant pas le vote et la mesure fut adoptée sans division.

Avant la troisième lecture, M. Louis Létourneau, député de Québec-est, proposa un amendement par lequel on imposerait une licence à chaque famille qui voudrait garder plus d'une bouteille de liqueur enivrante chez elle. Il croit qu'environ 200,000 familles seraient disposées à payer une licence de $5.00; ce qui rapporterait $1,000,000 au gouvernement. Cet amendement ne fut pas pris au sérieux et provoqua l'hilarité générale de la chambre. Il fut finalement déclaré hors d'ordre.

LE TRANSPORT "TUSCANIA" EST COULE PAR UN SOUS-MARIN

Le "Tuscania" transportait des troupes américaines en Angleterre. — Il a été coulé au large de la côte irlandaise. — 267 soldats américains manquent à l'appel.

Washington, 7. — Le paquebot de la ligne Cunard "Tuscania", portant 1,179 soldats américains, a été torpillé et coulé au large de la côte d'Irlande et tard, hier soir, 1,912 officiers et soldats avaient répondu à l'appel.

La nouvelle du premier désastre de l'Amérique armée est arrivée au département d'état dans une brève dépêche. Elle ne mentionne pas la possibilité de sauver les autres passagers, mais elle permet d'espérer en nous indiquant que les survivants ont été débarqués à deux ports irlandais.

Ces troupes se composaient en majeure partie de gardes nationales du Michigan et du Wisconsin. Le "Tuscania" était un vaisseau anglais convoyé par des vaisseaux de guerre anglais.

Une courte dépêche de Londres annonça le désastre au département d'état hier après-midi, et annonça en même temps le débarquement de 1,100 survivants. Cette nouvelle fut rendue publique un peu après dix heures. Pendant plus de deux heures on croyait qu'environ 1,400 hommes, y compris les membres de l'équipage, avaient perdu la vie.

Lorsque vers onze heures, l'ambassadeur anglais télégraphia que 1,912 avaient été retrouvés, ce fut une vague de joie. Les premiers 1,100 survivants furent débarqués à Larne et Buneranna, deux ports irlandais éloignés l'un de l'autre.

Des vaisseaux anglais

Washington, 7. — Le département de la marine déclarait dernièrement sa crainte de voir l'Allemagne concentrer ses forces sous-marines contre les transports. Le rappel des sous-marins à leurs bases portait à cette interprétation.

La position du Tuscania laisse entendre clairement que ce vaisseau se dirigeait en Angleterre et l'emploi des vaisseaux anglais montre que les vaisseaux anglais servent au transport des troupes américaines.

Bureranna, où sont débarqués les survivants américains, est un port de mer sur la côte irlandaise à 12 milles de Londonberry. Larne est à 23 milles de Belfast.

Le Tuscania était un paquebot anglais de 14,348 tonnes et avait été construit à Glasgow en 1914. Il avait 567 pieds de long et 66 pieds de large et pouvait porter 2,500 passagers.

En plusieurs occasions depuis le commencement de la guerre, il fut l'objet des attaques sous-marins.

Il est le cinquième gros vaisseau de la ligne Cunard victime des sous-marins.

Il est le premier transport portant des troupes américaines à être torpillé.

SAINT-NORBERT

Le 4 février, M. Napoléon Verreault conduisait à l'autel Mlle Edouardina, fille de M. Joseph Beaugrand Champagne, de cette paroisse. La bénédiction nuptiale et la messe furent célébrés par notre dévoué pasteur. Le chant, exécuté par les bonnes religieuses et leurs élèves, fut splendide.

La mariée, ravissante dans sa toilette virginale, fut conduite aux pieds de la Vierge de sa congrégation pour y être couronnée de la symbolique couronne de fleurs d'orangers, par sa soeur et sa cousine, Donalda et Aldéa Champagne. Là, pieusement émue, elle récita à haute voix son acte de consécration à la Vierge bénie.

Elle avait comme témoin son père, et le marié était accompagné de son beau-frère, Victor Champagne. Garçon et fille d'honneur: M. Raphaël Champagne et Mlle Alfreda d'Auteuil.

Le dîner fut présidé par notre bon curé et le souper par le bon Père Antoine, curé de Notre-Dame de Lourdes, qui tous deux firent descendre sur les mariés et leurs invités les célestes bénédictions. Prières, voeux et souhaits de bonheur leur furent prodigués par les quatre générations de parents qui les entouraient.

Paix, santé, bonheur et le ciel pour partage à la fin de votre vie qui sera, j'espère, "Ad Multos Annos".

LAURIER

Notre séance au profit de l'église a été fort bien goûtée par une assistance nombreuse. Les talents des élèves des écoles de Laurier et de Champlain et des jeunes gens de la paroisse étaient réunis.

Voici la part des élèves de l'école de Laurier dans cette séance:

Chant: Le Moulin de la jeunesse.

Dialogues comiques: Braves orateurs, par Léopold Grignard et Louis Watson.

Rival orators, par Gilles Trottier et Adalbert Kabel.

Japanese drill, par Marie Boisvert, Georgette Mousset, Lorette Trottier, Georgette Barré, Elise Barré, Madeleine Grignard, Claire Grignard, Marie Assailly, Emilie Assailly.

Récitation: The Secret, par Angela Gamache.

Cowboy Song: Louis Watson, Gilles Trottier, René Baduel, Adélard Gauthier, Albert Gaultier, Jean Assailly, Antoine Deslauriers, Albert Mousset, Louis Van Humbeck.

Par les élèves de Champlain, les numéros suivants:

L'Orpheline, par Jeanne Saquet.

Marche gymnastique: Germaine Lapointe, Maria Gamache, Annie Saquet, Jean-Baptiste Lapointe, Philippe Gamache, Maurice Bourget.

Deathless Army, par Jean-Baptiste Lapointe, Maurice Bourget, Henri Parthenay, Philippe Gamache, Wilfrid Gamache, François Dupré.

Aventure de Blanche, par Aimée Saquet, Jeanne Saquet, Germaine Lapointe, Jeanne Dupré, Maria Gamache.

Récitation: Colours of the Flag, par Jean-Baptiste Lapointe.

Récitation: Les Castors, par Jeanne Dupré.

Chanson: Le Soldat mourant pour sa patrie, par Maria Gamache.

Les demoiselles Berthe, Germaine et Gabrielle Trottier nous ont fait goûter du beau chant: Hawaian Dreams, Nancy Lee et Mammy's Little Coal Black Rose.

Mlle Berthe Trottier a su montrer son talent pour la déclamation dans le morceau "Androïles et le lion".

MM. Rosaire Gagné et Joseph Gamache nous ont amusé par leur chant comique: "Marseilles et Bordeaux".

Une pièce comique en anglais, intitulée "Bashful John's Blunders" a été représentée par les demoiselles Berthe, Germaine et Gabrielle Trottier, et MM. Rosaire Gagné et Léon Saquet.

Une pièce dans le même genre: "Gêné ou sans gêne", par les mêmes.

Nous devons bien remercier M. le Curé et les MM. Van Humbeck, Wilfrid Lapointe, Edgar Boisvert et Eugène Assailly pour tous les services qu'ils ont rendu dans l'intérêt de cette séance.

* * *

La quête de dimanche dernier pour les diocèses de France qui souffrent par la guerre a donné la somme de $16.05. Pour ceux qui voudraient encore contribuer pour cette bonne cause, leurs offrandes seront reçues au presbytère jusqu'au 24 de ce mois.

FORESTIERS CATHOLIQUES

Le succès des Soirées de Cartes des Forestiers Catholiques va toujours en augmentant.

La soirée du 7 février en est une preuve évidente. L'affluence des joueurs était si considérable qu'après avoir garni 32 tables, plusieurs amateurs de cartes furent obligés de repartir, faute de place.

Le prix des dames fut gagné par Mlle Maria Trudeau, celui des messieurs par M. Jean Trudeau. Le prix de la rafle fut remporté par Mlle Alice Toupin.

Un joli programme musical fut très bien rendu par l'orchestre "Sextuor".

Les Forestiers Catholiques, toujours en avant pour défendre et affirmer leurs principes catholiques, ont le plaisir d'annoncer à leurs frères Forestiers et à leurs nombreux amis qu'ils auront l'honneur de recevoir la visite du célèbre journaliste catholique, François Veuillot, digne successeur du grand Louis Veuillot, son oncle. Cette réception aura lieu le samedi, 16 février, à 8 heures p. m., dans la salle des Forestiers Catholiques, 27 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

Tous les membres Forestiers ainsi que leurs amis sont instamment priés d'y assister. Les cartes d'entrée sont gratuites. On peut se les procurer des membres Forestiers Catholiques.

Venez nombreux honorer et recevoir dignement ce distingué visiteur.

AU CLUB "LE CANADA"

L'Administration du Club "Le Canada" est heureuse de pouvoir remercier l'assistance nombreuse et distinguée qui s'est rendue vendredi dernier, à sa partie de cartes hebdomadaire.

Il faisait plaisir aussi de voir l'entrain et la gaieté charmantes qui régnèrent durant toute la soirée.

MM. de Trémaudan et Zanettin ne contribuèrent pas peu à soutenir cette gaieté communicative et l'enthousiasme général par leurs improvisations spirituelles et sérieuses à la fois.

M. de Trémaudan, qui revient d'un agréable voyage dans le vieux Québec, intéressa son auditoire en lui faisant par de ses impressions de touriste averti et sympathique à travers la vieille province française qui est en même temps l'endroit qui l'a vu naître. Ce pèlerinage en terre gauloise le fortifia dans l'idée que l'oeuvre du Club "Le Canada" n'a pas été fondée en vain. Elle est appelée, dit-il, non-seulement à réunir tous les éléments épars de la race dans l'Ouest, mais aussi à servir de trait d'union entre l'Est et l'Ouest français. Il exprima l'espoir, enfin, que les critiques que le Club a eu parfois à subir, ne se renouvelleraient plus et qu'il n'aurait bientôt que des amis... et des membres....

M. Zanettin, avec son brio et sa rondeur habituelles, sut s'acquitter de sa tâche de Maître-ordonnateur avec beaucoup d'esprit et de tact.

Les prix de la partie de cartes furent décernés aux personnes suivantes: Dames: 1er prix, Mlle Agnès Lavallée, un porte-cuiller en argent, offert par le Secrétaire du Club, M. Samuel Nault; consolation, Mlle Alvaretta Webber. Messieurs: 1er prix, M. J. Cazenave, une cravate de prix, offerte par la Maison Semi-Ready; consolation, M. C. Deslauriers. Le prix de la Tombola, un riche pot à biscuits en argent, don de M. Henri Collin, de Saint-Boniface, fut gagné par M. R. Zanettin.

M. Collin avait également eu la générosité de donner les prix de consolation, qui provoquèrent l'hilarité générale.

N. B. — M. Zanettin a bien voulu remettre son prix au Club, de sorte qu'il figurera de nouveau vendredi prochain, comme prix des Dames.

Yvon.

CAUSERIE

La causerie mensuelle au Club "Le Canada" du dimanche, 24 février, sera donnée par M. Rodolphe Zanettin, qui parlera sur "Un point de vue du Commerce". Il y aura en outre un intéressant programme musical et littéraire. Chambre 14, 282 rue Main. 8 h. 30 du soir. Entrée gratuite.

AUX CULTIVATEURS

Vous pouvez, comme l'an dernier, vous procurer des grains de semence du Gouvernement Fédéral en vous adressant à M. A.-E. Wilson, Dominion Seed Purchasing Commissioner, Regina, Sask., par l'entremise de votre Conseil Municipal, mais on ne vendra qu'au char seulement, et il vous faudra avoir assez de commandes pour remplir un char.

En achetant du Gouvernement vous achèterez beaucoup meilleur marché, et les grains sont tout aussi bons. Si vous avez besoin d'autres renseignements, je vous les donnerai avec plaisir.

I. Villeneuve.

CA S'EXPLIQUE

(Suite de la page 3)

sacres et de jurons, ne serait-ce pas, parce que chez nous on entend, à tout propos, des lèvres qui sembleraient honnêtes proférer ces paroles grossières? Si le père sacre au foyer, s'il lance à pleine bouche des jurons sur sa femme, ses enfants ou son cheval, pourquoi s'étonner que le garçon recueille le vocabulaire paternel et le mette à contribution? Si ces mots sont bons pour le père, pourquoi ne le seraient-ils pas pour l'enfant? Ce dernier les apprend, il en épice ses discours; maintenant c'est un homme..., il sacre comme son père!

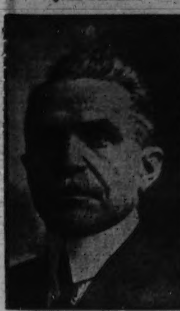
Si la mère de son côté, dans ses accès d'impatience ou de mauvaise humeur, a recours, bien que plus rarement, aux expressions vulgaires ou choquantes, pourquoi son fils serait-il tenu à plus de réserve et de distinction? Pourquoi s'interdirait-il ce que sa mère se permet?

Notre race passait pour être polie, bien élevée. Mérite-t-elle encore, dans sa généralité, ce brevet de distinction? Trop de nos jeunes gens ne posent-ils pas sottement à la vulgarité?

Aux parents d'y voir de près. A eux d'abord de donner l'exemple, de s'interdire toute expression choquante. Ils pourront alors intervenir avec succès auprès de leurs enfants, leur faire contracter ces habitudes de bon ton, de distinction dans le langage et les manières qui caractérisent la race française. Cette formation dans la famille laisse une empreinte ineffaçable et produit d'heureux résultats. Elle aide au succès: un jeune homme poli, bien élevé inspire naturellement la confiance, éveille la sympathie, car, on le comprend, la distinction du coeur s'allie plus aisément à la distinction du language et des manières qu'à la vulgarité grossière. La trivialité des paroles amène insensiblement la vulgarité de l'esprit et l'abaissement des caractères.

—"Bulletin Paroissial de l'Immaculée-Conception."

FUNERAILLES DE M. JACQUES PARENT



C'est au milieu d'une assistance nombreuse et recueillie que la dépouille mortelle du regretté M. Jacques Parent, membre à la Législature Provinciale, a été descendue dans la tombe.

M. Parent avait quitté Letellier le 3 janvier et était parti pour la Californie dans l'espoir d'un prompt rétablissement de sa santé chancelante, et se préparer à une opération importante qui devait lui être pratiquée dans la gorge. La Providence devait hâter et précipiter le dénouement. A peine arrivé à destination, il fut contraint de partir pour Rochester et y subir l'opération d'urgence.

Dans ce douloureux voyage, M. Parent était accompagné de la compagne fidèle de sa vie, ainsi que de ses deux filles. On conçoit l'angoissant calvaire des membres de cette famille éplorée. Voir mourir si loin, au milieu d'étrangers ou d'indifférents, cet être cher entre tous, le chef de famille, ayant la seule consolation de pouvoir lui fermer les yeux et de voir sa résignation, digne d'un bon catholique conscient du devoir accompli.

Les funérailles imposantes qui eurent lieu à Letellier, lundi le 11 février, sont un témoignage de la haute estime dans laquelle il était tenu dans tous les milieux. Chacun avait tenu d'apporter au disparu un dernier hommage, une prière sur sa tombe.

Le deuil était conduit par M. Euclide Désautels, précédé des Forestiers Catholiques, dont le défunt était membre dévoué.

Les porteurs étaient M. le Sénateur A. Bénard, MM. les députés A. Préfontaine, J.-A. Talbot, J. Hamelin, MM. John Henry et J.-B. Lauzon.

Le service fut chanté par M. le Curé Jutras, assisté de M. l'abbé Mireault comme diacre et du R. P. Parent, S.J., fils du décédé, comme sous-diacre. Mgr A. Béliveau chanta l'absoute.

Dans le choeur, un nombreux clergé avait pris place, parmi lesquels ont remarquait, les RR. PP. G. Féré, S.J., recteur du Collège de Saint-Boniface, Bournival, S.J., Blais, O.M.I., St-Amant, Martin, Primeau, Sabourin, Defoy.

Le Parlement Provincial était représenté par une imposante délégation, et de nombreuses personnes des paroisses environnantes étaient venues apporter à la famille éprouvée leurs meilleurs voeux de condoléances.

Le choeur de chant de la paroisse, aidé de plusieurs amis, fit entendre une impressionnante musique et les voûtes de notre église paroissiale retentirent de la triste mélancolie des chants mortuaires. A la demande spéciale de Mme J. Parent, Mme Horace Dansereau rendit le "Miserere" d'une émotionnante façon.

La paroisse perd en M. Parent un citoyen fidèle et estimé, le comté de Morris perd en lui un homme intègre et un digne représentant, et la province perd un pionnier, un dévoué serviteur de ses concitoyens.

Il laisse pour pleurer sa perte une épouse éplorée et cinq enfants: le R. P. Henri Parent, S.J., de Guelph, Ont.; Mlle Florentine Parent; MM. Ambroise et Nestor Parent, et Mlle Blanche Parent, à qui nous demandons de bien vouloir accepter, dans la douloureuse épreuve qui les frappe, nos plus sincères sentiments de condoléances et l'expression de notre profonde sympathie.

• • •

MM. Edmond Comeault et David Parent, qui s'étaient chargés de la mission délicate de maîtres de cérémonies, ont fait honneur et se sont acquittés de leur tâche d'une façon discrète et savante.

• • •

A part les paroissiens de Letellier et des paroisses environnantes, les messieurs suivants ont tenu à signer le registre mortuaire: Mgr A. Béliveau, V. Winkler, W.-B. Findlater, A. Lobb, W. Harvey, John Williams, Gregory Féré, S.J., P. Bournival, S.J., A.-R. Boivin, R.-W. Woods, John Boiteau, L.-D. Bissonnette, Amable Dupuis, A.-E. Code, J.-Ad. Sabourin, ptre, Jas.-H. Coulter, E. Cadieux, A. Sarrasin, John-T. Haig, F.-W. Mackenzie, J.-N. Christisen, Thos-J. Johnson, H.-J. Friesen, I. Helibron, Léonide Primeau, ptre, John-R. Witty, P.-A. Talbot, J.-C. Ginn, J.-P. Molloy, Albert Préfontaine, Aimé Bénard, Jos. Hamelin, I.-L. Pariseau, William Fraser, Fred. Empson, Samuel Irvine, D.-J. Parent, J.-B. Lauzon, M. Blais, O.M.I., J.-C. St-Amant, ptre, Alexandre Defoy, ptre, N.-C. Jutras, ptre, curé.

Communiqué.

VENTE D'UNE BELLE FERME POUR CAUSE D'HYPOTHEQUE

En vertu des droits que confère une hypothèque que l'on produira au moment de la vente, il sera offert en vente à l'enchère publique, par Thomas J. Gibbons, commissaire priseur, à l'Hôtel Commercial, en le village de Saint-Claude, dans la province du Manitoba, lundi 18 février A. D. 1918, à douze heures de l'avant-midi, la propriété suivante, à savoir:

Dans la province du Manitoba et comprenant le quart sud-ouest de la section trente-trois (33) dans le Township huit (8) et le rang sept (7) à l'ouest du méridien principal dans la dite province.

Les vendeurs sont informés qu'à peu près cent cinquante acres (150) de la dite terre ont été en culture.

Les vendeurs sont de plus informés que sur la dite terre se trouvent les bâtisses suivantes: à savoir:

Maison en bois de 18 x 20 d'un étage et demi, couverture de bardeaux, avec annexe; grainerie en bois, 16 x 26; étable en bois rond, 16 x 45, toit en poteaux; étable en bois rond, 20 x 24, un étage et demi, couvert en bardeaux; aussi un puits avec bonne eau.

Conditions de vente: Vingt pour cent à payer au moment de la vente et le reste aux conditions qu'on fera connaître au moment de la vente.

La propriété sera offerte en vente sous réserve d'une offre sous sceau.

Pour tout autre renseignement, s'adresser aux requérants des vendeurs:

Fisher, Wilson,
Battram & Hamilton,
173 avenue Portage,
Winnipeg, Manitoba.

En date de ce 11me jour de janvier A. D. 1918.

LE PROCES DE BOLO

Il se poursuit devant la cour martiale de Paris. — Plusieurs témoins furent entendus. — On raconta le voyage de Bolo en Amérique et sa rencontre avec Hearst.

Paris, 0.—A la séance d'hier de la cour martiale dans l'affaire de haute trahison de Bolo Pasha, plusieurs témoins parlèrent de la visite de l'accusé aux Etats-Unis en 1916. Le premier témoin fut Mme Buzenet, qui dit avoir assisté à un dîner à New-York en compagnie d'un capitaine français nommé Verdier, d'Adolphe Pavenstedt et de Bolo Pasha.

Le lieutenant Prévost, du département de la censure, dit que de nombreux articles élogieux à l'adresse de William R. Hearst furent envoyés au sénateur Humbert, au "Journal". Ces articles étaient envoyés par Charles F. Bertelli, chef du bureau international de nouvelles de Paris, qui avait accompagné Bolo en Amérique et l'avait présenté à M. Hearst.

Le lieutenant dit qu'on l'a plus d'une fois prié de traduire des articles de Hearst, mais que plus tard la censure décida de ne plus rine laisser publier à l'éloge de Hearst parce qu'on le considérait germanophile.

M. Charles Bertelli commença son témoignage en protestant contre l'accusation de germanophile lancée contre Hearst par le capitaine Voyer. M. Hearst n'a jamais été germanophile, dit-il. Il est l'ami de la France.

Le témoin raconta ensuite le voyage de Bolo à New-York où il rencontra M. Hearst à un banquet pou lequel on avait lancé des invitations pour lequel Bolo avait payé.

Bertelli dit que Bolo parla comme un patriote et que M. Hearst croyait honorer la France en recevant Bolo qu'il croyait un citoyen distingué de ce pays.

Le témoin raconta ensuite l'entrevue qu'eurent Bolo, le sénateur Humbert et M. Mouthon, rédacteur en chef du "Journal", à laquelle entrevue il fut question d'échanger des articles entre le "Journal" et les journaux de Hearst. La proposition, dit-il, n'eut pas de suite parce que le ministre des Affaires étrangères ne voulut pas y consentir.

Le dernier témoin fut Mme Bolo Soumaille, la première femme du défendeur. Elle devint si faible pendant son témoignage que le président du tribunal fit ouvrir les fenêtres et permit aux hommes présents à l'audience de garder leurs chapeaux.

SUFFREN

Mardi, le 12 courant, M. Pierre Daudet, de Vannes, s'unissait par les liens sacrés du mariage à Mlle Marie-Louise Hébrard, aussi de Vannes. Le mariage a eu lieu à Saint-Laurent. La bénédiction nuptiale a été donnée par le R. P. Péran, O.M.I., supérieur de la maison des Oblats de Saint-Laurent.

Les mariés sont arrivés à Deerhorn le soir à 9 heures, et de là se sont rendus à la demeure du père de la mariée, chez M. Louis Hébrard, où les parents et les amis s'étaient réunis pour célébrer la noce.

Il y eut présentation d'adresse par la soeur de la mariée, Mlle Léontine Hébrard. M. Daudet y répondit d'une manière tout à fait charmante.

M. Daudet nous arrive de France après avoir servi dans les tranchées pendant trois longues années.

Nous souhaitons au jeune couple nos voeux de bonheur dans leur nouvel état, de longs jours au milieu de nous à M. et Mme Daudet.

• • •

MM. Lacoste ont acheté une paire de beaux chevaux qui certainement leur sera très utiles.

Mlle Sarah Lane doit nous quitter sous peu pour le Couvent de Saint-Laurent, où elle doit suivre les cours donnés par les RR. SS. Franciscaines, missionnaires de Marie.

Nous souhaitons à cette brillante jeune fille succès dans ses études.

Jean de la Croix.

LES PERTES NAVALES DES ETATS-UNIS

New-York, 6. — Au cours des douze derniers mois la campagne sous-marine allemande contre les Etats-Unis a eu les résultats suivants: 69 navires américains représentant 171,061 tonnes ont été coulés par les sous-marins, etc.

Par contre, depuis le 1er février dernier, les Etats-Unis ont ajouté à leur marine marchande, par la saisie des navires allemands internes, 107 vaisseaux représentant 686,494 tonnes. Ce qui fait que les Etats-Unis ont gagné 518,435 tonnes.



LOI CONCERNANT LES HOMESTEADS DANS L'OUEST

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de 18 ans, qui au commencement de cette guerre était et est depuis demeuré sujet britannique ou d'une puissance alliée ou neutre, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais non à une sous-agence, à certaines conditions. Devoir: Un séjour de six mois sur ce terrain et sa mise en culture chaque année au cours de trois ans.

Dans certains districts un colon peut se procurer par préemption un quart de section contigu. Prix: $3.00 de l'acre. Devoir: Résidence de six mois chacune des trois années suivant l'obtention de la patente et mise en culture de 50 acres supplémentaires. On peut, moyennant certaines conditions, obtenir une patente de préemption aussi rapidement qu'une patente de homestead.

Un colon ayant obtenu sa patente de homestead et ne pouvant obtenir une préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3 l'acre. Devra y résider six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Moyennant certaines conditions ceux qui détiendront une entrée pourront faire compter comme temps de résidence leur temps de travail sur la ferme en 1917.

Quand sera annoncé un jour d'entrée de terres du Dominion, les soldats qui auront fait du service outremer et qui auront été honorablement licenciés jouiront d'un jour de priorité pour faire leur entrée à l'agence locale (non pas à la sous-agence).

Ils devront présenter leur certificat de congé définitif.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette réclame ne sera pas payée.

ASSOCIATION D'EDUCATION DES C.-F. DU MANITOBA

47, rue Masson, S.-Boniface
B. P. 20. Tél. Main 4928

Nous avons reçu déjà plusieurs documents que nous avions demandés un peu partout à la campagne; mais nos dossiers sont encore incomplets. Nous insistons donc de nouveau auprès de ceux auxquels nous nous sommes adressés pour qu'ils nous fassent parvenir au plus tôt la statistique dont nous avons besoin.

Deux postes d'enseignement se trouvent vacants, à l'heure actuelle, dans des centres français. Que les jeunes filles, désireuses de faire la classe, s'adressent à nous et nous les mettrons en relations avec les commissions scolaires de ces arrondissements.

L.-P. Gagnon,
Sec. de l'Exécutif.

SACRE-COEUR

Mariages

M. Aimé Roy à Mlle Marguerite Gang.

M. Joseph Gaboury, soldat, à Mlle Ida Hébert, 208 rue Carlton.

M. Joseph Pratte à Mlle Priscille Reneault.

• • •

Nos jeunes s'organiseront

Il est décidé que nous aurons une organisation de jeunes. Déjà un comité temporaire a été constitué. Ce comité fera ses débuts lors de la prochaine partie de cartes dont il fera les frais d'organisation.

• • •

Décidément les soirées du mardi au Sacré-Coeur sont un véritable sport au succès. Chaque société qui entreprend l'organisation, à tour de rôle, veut surpasser la précédente.

Le grande salle de l'école était comble à la partie de cartes donnée par les Dames de Sainte-Anne le mardi-gras. L'on se demande si la progression continue, comment l'on pourra recevoir la nombreuse assistance qui, de plus en plus, s'y donne rendez-vous pour ne pas manquer une de ces si charmantes réunions. Toutefois que cela ne soit pas une inquiétude: l'on reculera les murs si c'est nécessaire.

L'attrayant programme musical qui en a augmenté l'attrait, a commencé par un morceau de chant où nous avons entendu la chaude et si agréable voix de M. J. Cazenave accompagné au piano par Mme J. Collon et au violon par M. R. Chauvière. Ensuite M. Zannetin, dans son répertoire comique, nous a prouvé, une fois de plus, que le rire est bien le propre de l'homme car l'assistance hilariante lui a prouvé toute sa gaieté par ses applaudissements chaleureux. Enfin nous avons été tenus de nouveau sous le charme par les archets des jeunes et émérites virtuoses, Jean-Paul et Edouard Gosselin, l'un avec son violon, dont il est passé maître, et l'autre avec son violoncelle au son enchanteur. Mme Gosselin, leur mère, les accompagnait au piano.

Comme surprise charmante, le Mardi-Gras, dans un magnifique costume, est venu nous faire sa visite. Il a été l'énigme de la soirée, car un prix était promis à celle ou celui qui devinerait son nom.

Les prix offerts par Mmes Richer et Lemire ont été gagnés par Mlle Rose Godon et M. Pomerleau.

• • •

Les jeunes gens de la paroisse, qui forment une société artistique pour augmenter encore les agréments qui ne manquent déjà pas au Sacré-Coeur, se chargent de la soirée du mardi 19 courant, et nous promettent un programme de tout premier ordre. Ne manquez pas cette réunion, car il faut que tous nous leur prouvions, par notre présence, que pour le bien général de notre chère paroisse ils ne pouvaient avoir une idée plus heureuse et plus pleine de promesses pour l'avenir.

• • •

Un témoignage vrai. "Je désire déclarer en toute vérité," écrit M. André Germin, d'Hillsley, Sask., "que pendant treize mois je souffrais d'une maladie de poumons, j'expectorais continuellement, et devins si maigre que les gens pensaient que j'allais mourir. J'essayais toute espèce de médecine, sans obtenir aucun soulagement. Je commençai alors à prendre le Novoro du Dr Pierre, et dès que j'eus ressenti les bons effets je continuai le traitement. Aujourd'hui je suis guéri et en excellente santé."

Dès le début de son emploi le Novoro du Dr Pierre fait ressentir son effet bienfaisant sur le système humain. Il débarrasse le système et le sang, des impuretés, et de ce fait aide la nature dans son travail de restauration. Ce n'est pas un remède de droguiste. Des agents spéciaux le distribuent au public. Si vous ne connaissez pas d'agent et que vous soyez intéressé dans une réelle bonne médecine, écrivez au Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

REMERCIEMENTS

La famille Joubert remercie tous ceux qui, évêque, prêtres, religieux, religieuses, laïques, lui ont manifesté leurs sympathies à l'occasion du deuil qui l'a si douloureusement et profondément atteint en la personne de Mr l'abbé J.-V. Joubert.

M. FRANCOIS VEUILLOT

Demain soir, **le 14 février**, à 8 heures, dans la salle du Collège, allons en foule écouter Monsieur Veuillot, notre distingué visiteur, qui parlera sous les auspices de l'A. C. J. C. Voici le programme de la soirée:

Programme

"La Belle France", Ouverture, Laurendeau.—Orchestre.

"Il est venu parmi les siens", Musique d'Offenbach. — Les Sopranos du Collège.

"Chansons populaires du Canada", Docteur Edouard Desjardins. — Choeur et Orchestre.

Bienvenue à Monsieur Veuillot — Le Président de LaVérandrye.

Conférence—Monsieur François Veuillot.

"Echos des Laurentides", Laurendeau. — Orchestre.

Un mot des Jeunes à Monsieur Veuillot.

"Dernières volontés", Musique de Gounod. — Alexandre Beaupré. Au piano, R. Pépin.

"Les Canadiens et les Français" Musique d'Offenbach. — Les Sopranos du Collège.

Sa Grandeur Mgr Arthur Béliveau, Archevêque de Saint-Boniface et Patron de l'A. C. J. C., remercie Monsieur François Veuillot.

SAINT-BONIFACE

Baptêmes

Le 2 février. — Marie-Ella-Bertha, fille de John James Hart et de A. Lafontaine.

Le 10 février. — Joseph-Adélard, fils de Joseph-B. Tanguay et de Exélia Goulet.

• • •

Sépultures

Le 29 janvier. — Jean-Marie-Léo, fils de Philibert Gobeil et de Joséphine Dusablon, décédé à l'âge de 22 jours.

Le 4 février. — Frank Mailhot, décédé accidentellement le 1er février, à l'âge de 22 ans.

SAINT-PIERRE JOLYS

A une assemblée des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre Man., tenue le 10 février 1918, la résolution suivante a été votée à l'unanimité.

Résolu: Que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Pierre ont appris avec la plus grande douleur la mort prématurée de M. l'abbé Joseph-Victor Joubert, enfant de cette paroisse, dont ils avaient su apprécier la haute intelligence, la solide piété et la charité inépuisable, et désirent exprimer à la famille du regretté défunt leurs condoléances et leurs sympathies les plus sincères, dans cette heure de deuil et d'affliction.

UNION METISSE

L'assemblée annuelle de l'Union Nationale Métisse du Manitoba aura lieu, à Winnipeg, le jeudi 21 février, au club "Le Canada", 282 rue Main, à 2 heures précises de l'après-midi.

But: Rapport et adoption de la Révision de la Constitution de la Société et élection des officiers du Conseil général pour l'année courante.

Les membres sont priés de se rendre à cette réunion en aussi grand nombre que possible.

Le Secrétaire.

LES BELGES TIENNENT LEUR CONGRES

Le congrès des Belges de l'Ouest s'est ouvert, samedi soir, aux salles du Club Belge, avenue Provencher, Saint-Boniface. Un bon nombre de délégués arrivèrent le premier jour; d'autres suivirent le lendemain. Au nom du Club Belge, M. J. DeNobele, président, leur souhaita la bienvenue. Près de 500 personnes assistaient à l'ouverture du congrès. Une fanfare, sous l'habile direction de M. Pirotton, faisait les frais de la musique.

Dimanche, les congressistes assistèrent en corps à la grand'messe en leur église nationale, rue Plinguet. M. le Curé Kwakman donna le sermon.

Dimanche soir, à 8 heures, eut lieu un concert auquel participèrent Mmes Doigny, O. Rodts, Mlle Janssens, MM. H. Hardy, O. Rodts, T. Seys et T. De Graeve. Mlle Salmon tenait le piano.

La journée de mardi a été marquée par une importante conférence de M. Leo Schanus sur l'immigration belge et par une importante séance spéciale du Club, l'après-midi. Il y avait foule à la séance du cinéma, le soir.

MORT DE SOEUR LUPIEN

La Révérende Soeur Lupien, de 1909 à 1916 supérieure de de l'Hôpital de Saint-Boniface, puis de l'Hôpital Notre-Dame, Montréal, est décédée, hier, à Montréal, après une maladie de trois jours.

ENTREE LIBRE AU CANADA DES TRACTEURS

Le gouvernement fédéral a consenti, sur les instances des représentants des fermiers de l'Ouest, à rappeler l'impôt de 25 pour cent qui frappait tous les tracteurs d'une valeur de moins de $1,400. Cela veut dire une grande économie pour les fermiers de l'Ouest. Actuellement on payait un impôt de $200 sur un tracteur valant $800.

AU SACRE-COEUR

M. François Veuillot, délégué du Comité de Propagande catholique de France, parlera, dimanche soir, au Sacré-Coeur de Winnipeg. La réunion se tiendra dans l'église même. Entrée gratuite.

Outre la conférence, il y aura un attrayant programme musical.

Tous sont invités.

On demande, pour compléter une collection, les numéros de la "Liberté" de janvier, mars et août 1916.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A louer.—Une maison de six chambres, y compris chambre de toilette avec réservoir à eau chaude dans la cuisine. S'adreser à
C.-A. Gareau,
Coin Collège et Dumoulin,
Saint-Boniface.

A louer.—Une terre de 63 âcres à proximité des tramways et route pavée. Une vieille maison et une vieille étable sur la terre. S'adresser à
C. A. Gareau,
Coin Collège et Dumoulin,
Saint-Boniface.

Désire emploi.—Homme de ferme. Avec expérience. Prendra de préférence la direction des travaux à cause de son âge. S'adresser à
J.-L. Bruère,
Chambre 1,
470 rue Des-Meurons,
Saint-Boniface.

On demande une bonne servante. $30.00 par mois. S'adresser à
Mme J. O'Connell,
637 rue Bannatyne,
Winnipeg, Man.

Pour raison de service. A vendre, tout ou en partie: 40 bêtes à cornes, 10 chevaux, roulant de ferme. Louerait 2 sections. Clôture et lac. 200 tonnes de foin à faire par an. Bonne maison meublée. Partie comptant. Faire offre immédiatement. Ecrire à ou visiter
François Dubreuil,
Barrier Lake, Sask.

A vendre. — Un étalon garanti. Sept ans. Poids: 1,550 livres. Pour renseignements s'adresser à
M. Philippe Cormier,
La Salle, Man.

Homme et femme demandés. Homme pour aider aux travaux de ferme; femme pour avoir soin de la maison et petite fille de 6 ans. Bons gages. S'adresser
Jos. Cadieux,
Letellier, Man.

Demande à connaitre pour correspondre, fille ou veuve de 28 à 40 ans. S'adresser boîte 75, Denzil, Sask.

On demande: ouvrières d'expérience dans les blouses. Pour travail à la machine. S'adresser à
Munro et Bethune,
7me étage, Edifice Coca Cola.

Achetez un incubateur Buckeye de 60 à 600 oeufs. Vendu par
Sévère Beaulieu,
504 rue DesMeurons,
Saint-Boniface, Man.

On demande une institutrice pour Sainte-Marthe, près Rocanville, Sask. 20 à 25 élèves. Tous franco-canadiens. Institutrice bilingue. 2me ou 3me grade. Ouverture de la classe le 1er avril. S'adresser à
M. P. Hudon,
Secrétaire,
Ste-Marthe, Rocanville, Sask.